

BILAN D'ACTIVITE 2015



Les partenaires de l'association Symbiose, pour les paysages de biodiversité remercient les organismes qui soutiennent le projet.

Le projet est financé par :

Sommaire

Edito	Page 2
L'association Symbiose	Page 3 à 7
Les agréments	Page 8
Présentation des opérations	Page 9 à 38
Annexes	Page 39 à 62



Gazé (*Aporia crataegi*) sur fleur de luzerne –cr. J. Miroir

EDITO,



Espace agricole et biodiversité *par Hervé Lapie, Président*

Depuis maintenant quatre ans, Symbiose mène une politique volontariste en faveur de la biodiversité. Principal gestionnaire de l'espace régional, l'agriculture est régulièrement interpellée. Certes, nous regrettons les accusations portées à l'agriculture qui serait la cause de bien des maux, mais notre ambition se concrétise par des actions concrètes sur les territoires qui replacent l'agriculture et l'agriculteur au centre d'un projet dont il devient l'un des principaux acteurs.

En effet, nous préférons passer d'une approche conservatrice à une approche dynamique de la biodiversité sans avoir peur d'inventer de nouveaux progrès à partir de la biodiversité.

Notre organisation permet de valoriser tous les acteurs qui composent l'association, travailler dans la recherche permanente d'un intérêt collectif et donc accepter les compromis, proposer des outils techniques, d'animation, d'accompagnement pour améliorer aussi notre qualité de vie. Aujourd'hui, nous devons porter la triple performance, c'est-à-dire économique, sociale et environnementale. C'est pourquoi Symbiose s'engage aux côtés des acteurs des territoires dans leurs contributions favorables à la préservation de cet enjeu de société qu'est notre environnement.

L'association Symbiose pour des paysages de biodiversité, en quelques mots...

Association 1901 créée en mars 2012, elle a pour objet d'agir en faveur de la biodiversité en Champagne-Ardenne.

Hervé Lapie en est le Président et le représentant légal.

Cette association a pour objet :

- de fédérer les acteurs du territoire rural autour des problématiques de fonctionnalité et de préservation de la biodiversité,
- de montrer la compatibilité entre agriculture de qualité et environnement,
- de promouvoir la biodiversité dans le respect du développement durable,
- de réaliser des programmes de recherche, d'innovation et de laboratoire d'idées.

Les cibles visées par les objets de l'association :

- Agriculteurs, acteurs du monde rural et autres bénéficiaires de l'espace rural,
- Grand public, collectivités et entreprises privées,
- Élus nationaux et européens,

Le siège social de l'association est fixé à Reims : 2 rue Léon Patoux – 51664 Reims cedex 2.

1. La gouvernance et rôle des membres

Les membres fondateurs de l'association :

- Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Marne,
- Réseau Biodiversité pour les Abeilles,
- Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles Champagne Ardenne
- Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne,
- Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne,

Le Comité directeur est constitué de 12 membres, dont les membres fondateurs.

Ce comité décide des orientations stratégiques.



Le Comité de pilotage est constitué des membres du comité directeur et des membres actifs. Le Comité de pilotage met en œuvre les orientations définies par le Comité directeur. Pour cela, il propose des actions et détermine l'organisation sur le mode projet permettant de mettre en œuvre les actions retenues.

Le Comité de pilotage réunit les financeurs de l'association, les collectivités, les organisations agricoles, les associations.



2. Les financeurs de l'association

Pour les actions réalisées en 2015, le projet de l'association a reçu les soutiens financiers de :

- la Région Champagne Ardenne
- La Chambre départementale d'agriculture de la Marne
- Réseau Transport Electricité – sur un projet spécifique conventionné.
- La DREAL - sur un projet spécifique conventionné.
- La Fondation d'entreprise Crédit agricole Nord Est
- Le programme de l'Arrondi (Nature et Découverte).

- Les cotisations des membres.

Adasea, Farre, Chambre régionale d'agriculture, FDSEA51, Fédération régionale apicole, Fédération régional des coopératives, Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles, Ligue pour la Protection des Oiseaux, LUZEAL, Réseau biodiversité pour les Abeilles, Pays de Chalons, Syndicat Général des Vignerons, CIVC, Union des Maisons de Champagne

3. Présentation du projet, contexte et objectifs du projet

En 2009, dans le contexte du Grenelle de l'environnement, un programme expérimental d'actions en faveur de la biodiversité « appelé Symbiose » se met en œuvre sur un territoire d'expérimentation regroupant 36 communes de la Marne, à l'Est de Reims pour une durée conventionnée de 3 ans. Il avait pour objet de :

- Tester la mise en place de la trame verte et bleue (TVB) et d'expérimenter les aménagements favorable au développement de la biodiversité.
- Identifier des indicateurs pertinents (car testés, prouvés) de biodiversité.
- Créer des outils mobilisables.

En 2012, face au constat de l'adhésion d'une grande diversité d'acteurs du territoire et au regard de l'implication de la profession agricole dans un ensemble de démarches favorables à la biodiversité, l'ensemble des partenaires du programme s'engage dans la constitution d'une association qui étend les objectifs initiaux ainsi que le périmètre d'action à la région Champagne-Ardenne. Est ainsi créée l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité ».

L'objectif est alors d'impulser des démarches volontaires et pérennes favorables à la biodiversité. En effet, dans un contexte où l'espace rural et particulièrement l'espace agricole est soumis à de fortes pressions réglementaires (directives européennes et de l'Etat) et à des attentes sociétales fortes en terme d'environnement, la notion d'obligation, de contrainte pour les acteurs agricoles est forte et, de fait, peu motivante.

Le facteur de réussite dans un espace dévolu principalement aux grandes cultures (près de 70 % du territoire d'étude) est d'impliquer les acteurs (chasseurs, agriculteurs, viticulteurs, collectivités) dans des démarches volontaires. Cette adhésion se fera en démontrant les intérêts (environnementaux, économiques, paysagers, fonctionnels) que peuvent apporter la mise en place d'actions favorables à la biodiversité.

L'enjeu est donc ici d'intégrer les attentes sociétales et relative à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la biodiversité (Charte régionale de la Biodiversité, Schéma de cohérence écologique régional (SRCE CA), Grenelle de l'environnement, Agro -écologie...) dans l'accompagnement des acteurs et professionnels du monde rural qui seront garant d'un résultat en cohérence avec l'ensemble des enjeux du territoire. A cet égard, la mise en place d'un maillage d'aménagements (échelle locale) favorable aux espèces inféodées aux plaines de grandes cultures, stratégiquement localisés (cohérence territoriale) peuvent contribuer à la construction de la Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle régionale en contexte de grande culture tout en répondant aux attentes des acteurs locaux (cadre de vie amélioré, échange entre les populations facilité...).

L'originalité et l'innovation du programme Symbiose, vis-à-vis de la déclinaison de ses objets, repose sur une approche territoriale globale tout en visant à apporter une réponse adaptée aux contextes locaux et particulièrement aux problématiques de maintien et de reconstitution des corridors écologiques.



Paysage de la plaine de Champagne Cr Symbiose

Dans ses actions l'Association s'attache à :

- Agir à la fois sur des espaces à enjeux (conforter les zones nodales sources de biodiversité) et sur des espaces plus ordinaires –actions ciblées pouvant se conjuguer ;
- Prendre en compte des espèces d'intérêt patrimonial (biodiversité dite « remarquable ») et des espèces ordinaires (biodiversité dite « ordinaire ») ;
- Favoriser, tant que possible, une cohérence des actions et une intégration des enjeux identifiés dans le cadre des diagnostics, suivis et retours d'expériences avec les documents de planification urbaine et les démarches qui leurs sont liés.

4 Le périmètre d'actions

Symbiose a impulsé les premières actions sur un territoire d'étude, d'expérimentation correspondant à- 36 communes à l'est de l'agglomération rémoise

Ce territoire a été choisi pour sa pertinence à regrouper un grand nombre de problématiques courantes en champagne crayeuse, relatives à la biodiversité et aux corridors écologiques :

- Territoire principalement dévolu aux grandes cultures ;
- Importances des relations entre l'espace urbain et les espaces ruraux périphériques de l'agglomération.
- Présence de puits de captage et de ZAC.
- Présence de deux corridors rivulaires.
- Ce périmètre regroupe une grande diversité de cultures (viticulture, oléo-protéagineux, céréales, maraîchage...) présentes en région Champagne Ardenne.

Présentation de ce territoire dans une étude disponible sur le site internet de l'association.

Actions mises en place sur ce périmètre :

- Un programme de suivi et d'analyse de l'évolution d'un panel d'indicateurs (faune et flore) est mis en œuvre depuis mars 2012 sur ce site. *Projet 2012 – 2017.*
- « Le parcours biodiversité », vitrine des aménagements favorables à la biodiversité au sein des parcelles agricoles, a été aménagée sur le territoire durant l'hiver 2012. Elle héberge la grande majorité des implantations herbacées et arbustives portées par l'association et son collectif de partenaires. Chaque aménagement permet d'illustrer concrètement les choix techniques à opérer tout en favorisant l'information d'un public diversifié via différents panneaux pédagogiques.

Le territoire d'expérimentation permet d'engager des actions auprès des acteurs ayant des actions directes sur la biodiversité (agriculteurs, chasseurs, maires, agents de développement...) et de les sensibiliser par la mise en place d'actions concrètes pour agir au profit de la biodiversité. Ce site constitue un support d'expérimentation permettant à l'association d'en valoriser les enseignements et de les diffuser à l'échelle régionale.

Le périmètre d'action de l'association pour 2016 sera la Région Grand Est. A ce jour, après 4 années d'existence les actions sont particulièrement développées sur les départements des Ardennes et de la Marne. La volonté est de déployer ses actions dans les départements de la future région Grand Est en y associant les acteurs locaux.

5 La stratégie d'action de l'association

La stratégie d'action repose sur deux axes forts :

- Le partenariat avec les organismes agissant sur la biodiversité.

Les partenariats permettent à l'association de disposer des compétences spécialisées (techniques, scientifiques) ou généralistes, présentes au sein des organismes, tant pour la coordination des actions que pour leurs mises en œuvre. Cette stratégie est essentielle afin d'associer et d'impliquer un maximum d'acteurs à la mise en œuvre du projet tout en évitant l'embauche et la gestion de personnels.

Sur l'aspect diffusion des connaissances, la stratégie de partenariat permet à l'association de s'appuyer sur de multiples canaux de diffusion (réseaux presse et relais locaux).

- L'approche globale tant au niveau des analyses (transversalités des problématiques) que du territoire (combinaison des infrastructures paysagères et adhésion des acteurs).

La stratégie repose ici sur la capacité à réaliser des analyses transversales entre les enjeux naturalistes (faune, flore,...), technico-économique et l'utilisation de l'espace par l'homme (pressions anthropiques). La finalité est de constituer des modèles dynamiques intégrant la biodiversité permettant de formaliser les interactions « agriculture-biodiversité ».

6 Les organismes financeurs de l'association

Sur l'ensemble du projet :



Sur des opérations spécifiques :



Les agréments et engagements

Association bénéficiant de l'agrément au titre de la **protection de l'environnement**.
Arrêté préfectoral du 18 décembre 2015.

Association bénéficiant de l'agrément pour **intervenir en milieu scolaire**.
Arrêté du 4 février 2015



L'Association a signé la **Charte de la Biodiversité en Champagne Ardenne** en 2013.



L'association est **reconnue d'intérêt général** depuis octobre 2014



Inciter à la pratique de la gestion différenciée des bords de chemin et espaces interstitiels (lisières, talus,...)

Problématique

Les exploitants ou autre bénéficiaire de l'espace rural considèrent les espaces interstitiels comme non productifs et sont souvent relégués au second plan dans le cadre des actions de gestion en faveur de la biodiversité. Leurs intérêts et leur valeur fonctionnelle est sous-estimés. Pourtant, le caractère naturel de ces espaces, bien que contraint par les activités humaines, leur confère une place non négligeable dans le maintien d'une part significative de la biodiversité au sein des agrosystèmes.

Objectif

L'association informe les agriculteurs et les viticulteurs sur les enjeux de ces espaces et les différentes pratiques de gestion combinant les modalités d'usages de l'espace et de développement de la biodiversité.

Pour ce faire, l'association propose des interventions lors de réunions ou/et visites organisées par les organismes techniques membres de l'association (GEDA, Coopératives...). En complément de ces informations délivrées par des experts, des livrables sont tenus à la disposition des participants.

Actions mises en œuvre en 2015

Dans la continuité de la dynamique lancée en 2014, l'association est intervenue lors des réunions techniques ou/et de tours de plaine, organisés par les organismes techniques, sur la thématique de la gestion des espaces interstitiels.

Au regard du nombre d'agriculteurs participants, force est de constater, que ces interventions sont attendues et appréciées.

Pour l'année 2015, Symbiose a sensibilisé 340 personnes (départements Marne et Ardennes).



Visite terrain avec le GEDA de Ste Ménéhould le 9 juin 2015

Détails des interventions :

Date	Lieu	Structure /Intitulé	Nb participants
22/01/2015	Dommartin-Lettrée	Vivescia : Réunion d'hiver adhérents	47
26/01/2015	Ste-Ménéhould	GEDA Ste-Ménéhould : Assemblée Générale	20
06/02/2015	Bazancourt	Luzéal : Réunion d'hiver adhérents	28
	Pauvres	Luzéal : Réunion d'hiver adhérents	37
09/02/2015	St-Rémy/Bussy	Luzéal : Réunion d'hiver adhérents	33
	Pontfaverger	Luzéal : Réunion d'hiver adhérents	26
10/02/2015	Château-Porcien	Luzéal : Réunion d'hiver adhérents	35
11/02/2015	Recy	Luzéal : Réunion d'hiver adhérents	26
07/04/2015	Vouzy	GEDA Plaine 2000 : Tours de Plaine – Thème : Biodiversité	13
21/04/2015	Châlons en Champagne	FDSEA : Commission Environnement	19
04/05/2015	Charleville	GEDA Sézanne : Tours de Plaine – Thème : Biodiversité	
13/05/2015	Valmy	GEDA Ste-Ménéhould : Tours de Plaine – Thème : Biodiversité	7
09/06/2015	Vanault	GEDA Ste-Ménéhould : Rallye Implantation et Biodiversité	7
24/07/2015	Vaudemange/Trépail	CIVC : Réunion techniciens viticoles	20
26/09/2015	Moiremont	Association des Apiculteurs de la Marne : Journée technique	15

Les livrables réalisés par l'association remis aux participants :

- Plaquette « Un autre regard sur l'entretien des chemins »
- Plaquette « Porter un autre regard sur l'entretien des marges de parcelles viticoles... »
- Fiches sur les aménagements favorables à la biodiversité

Les suites pour 2016.....

La demande des agriculteurs et des organismes techniques encouragent l'association à poursuivre ces démarches de sensibilisation en 2016 auprès de ce public.

En 2016, des contacts seront pris avec d'autres coopératives et les CETA qui n'ont pas encore bénéficié de cette opération.

La mise en œuvre de l'action va évoluer également pour s'adapter à la demande en proposant 2 types d'atelier :

- Comment intégrer la biodiversité sur son exploitation ?
- Auxiliaires, comment les reconnaître ?

Sensibiliser les agriculteurs, apiculteurs, viticulteurs, futurs installés (BPREA) sur les aménagements favorables à la biodiversité

Problématique

Sensibiliser sur les actions biodiversité, c'est faire comprendre, convaincre, que chacun a un rôle à jouer en faveur de la biodiversité. La sensibilisation des acteurs, en lien direct avec le milieu, est donc essentielle pour impulser des démarches volontaires et pérennes. La sensibilisation est axée sur les avantages qu'offrent certains aménagements et également sur leur optimisation (encouragement vers des actions collectives, valorisation de l'existant).

Objectif

Pour sensibiliser les exploitants à la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité, l'association Symbiose s'appuie sur différents moyens :

- Réalisation de réunions de sensibilisation sur le terrain avec des professionnels agricole, des techniciens de Chambre, coopératives, organismes de conseil...
- Rédaction d'articles dans la presse spécialisée,
- Diffusion de newsletters,
- Diffusion de fiches techniques,
- Animation du site internet,
- Diffusion d'un documentaire vidéo,
- Parcours Découverte de la Biodiversité de Berru.

Réunions de sensibilisation

L'association s'appuie sur son réseau de partenaires pour entrer en contacts avec les publics stratégiques et sensibiliser, informer les exploitants et leurs techniciens sur les démarches, pratiques et aménagements favorables à la biodiversité.

Cela passe par des interventions lors de réunions auprès des adhérents des organismes et/ou des visites thématiques sur le terrain. Lors de ces réunions, les livrables créés par l'association sont diffusés (vidéos, catalogues aménagements, plaquettes...)

Pour l'année 2015, **370 personnes ont été sensibilisé à la biodiversité** par Symbiose (département de l'Yonne, Ardennes, Marne).



Détails des interventions :

Date	Lieu	Structure /Intitulé	Nb participants
30/03/2015	Nogent-l'Abbesse	Coop de Nogent : Réunion adhérents	30
24/04/2015	Epernay	CIVC : Réunion « Groupe technique de concertation »	10
28/04/2015	Berru	BASF Délégués Européens biodiversité – Echanges pratiques et Visite terrain.	
09/06/2015	Epoye/Berru	Partenaires agricoles : Visite terrain biodiversité lors de l'AG	28
16/06/2015	Berru	GIC des Sacres : Intervention biodiversité lors de l'AG	21
21/07/2015	Chouilly	Nicolas Feuillate : Intervention biodiversité lors d'une journée technique	Env. 230
Sept/2015	Somme Suippes	Association Chaumot-Environnement (Yonne): Visite technique biodiversité	11
12/11/2015	Chalons en Champagne	FDSEA : Club Apiculture	14
15/12/2015	Berru	Coop de Berru : Intervention biodiversité lors de l'AG	25

La presse – Accroche et vulgarisation

En complément des réunions de sensibilisation, Symbiose rédige régulièrement des articles dans la presse agricole spécialisée.

L'objectif de ces articles est de vulgariser les expérimentations, les informations relatives aux actions biodiversité auprès des cibles stratégiques.

En 2015, des articles ont été axés sur la valorisation des fiches du « catalogue des aménagements » (outil d'aide à la décision sur le choix du type d'aménagement, réalisé par l'association en 2014). Tous les mois un article intitulé « Des aménagements simples et peu contraignants ; quoi et comment faire ? » a été publié dans la Marne Agricole (hebdomadaire publié à 6000 exemplaires).

La rédaction et diffusion de communiqués de presse ont été également un moyen pour l'association de faire connaître ses actions, telles que le projet des panneaux de lecture du paysage (appel au financement participatif) et le projet Apiluz.

En 2015, ce sont 21 articles, 3 communiqués de presse qui ont été réalisés par l'association (voir annexe 1).



Le contenu des articles est repris sur le site Internet de l'association (voir rubrique animation du site Internet).

Articles parus dans la presse :

- **9 janvier 2015** : Article Marne Agricole « Des aménagements simples et peu contraignants ; quoi et comment faire ? La jachère faune sauvage »
- **13 février 2015** : Article Marne Agricole « Des aménagements simples et peu contraignants ; quoi et comment faire ? La jachère mellifère »
- **20 mars 2015** : Article Marne Agricole « Le projet Apiluz retenu par Nature & Découverte pour le programme de l'ARRONDI »
- **20 mars 2015** : Article Marne Agricole « Les élèves de la MFR plantent une haie pour découvrir la biodiversité »
- **27 mars 2015** : Article Marne Agricole « Une table de lecture du paysage unique en Champagne-Ardenne »
- **3 avril 2015** : Article Marne Agricole « Des aménagements simples et peu contraignants ; quoi et comment faire ? Les Bords de chemins »
- **10 avril 2015** : Brève dans la France Agricole « Financement participatif »
- **Avril 2015** : Article l'Information Agricole « Biodiversité et agriculture : une opportunité à saisir »
- **1^{er} mai 2015** : Article Marne Agricole « Une table de lecture du paysage unique en Champagne-Ardenne, un projet participatif »
- **18 mai 2015** : Article campagnesetenvironnement.fr « Des projets de territoire avec le programme Symbiose »
- **3 juin 2015** : Article Le Parisien « Apiluz : quand les agriculteurs s'engagent à nourrir les abeilles »
- **13 juin 2015** : Encart L'Union « La profession agricole, gestionnaire de la biodiversité »
- **3 juillet 2015** : Article Marne Agricole « La biodiversité : un sujet qui fédère »
- **3 juillet 2015** : Article Marne Agricole « Des aménagements simples et peu contraignants ; quoi et comment faire ? La Bande de luzerne non-fauchée »
- **7 août 2015** : Article Marne Agricole « Des aménagements simples et peu contraignants ; quoi et comment faire ? La jachère faune sauvage spontanée »
- **10 août 2015** : Communiqué de presse « Le financement participatif : pour soutenir collectivement un projet innovant dans la Marne »
- **13 août 2015** : Article L'Union « Mieux comprendre le paysage »
- **17 août 2015** : Communiqué de presse « Campagne de financement participatif des panneaux de lecture du paysage : top départ ! »
- **24 août 2015** : Communiqué de presse « Le financement participatif : Mise en place des premiers panneaux de lecture du paysage en Champagne crayeuse »
- **28 août 2015** : Article L'Hebdo du Vendredi « Symbiose lance une campagne de financement participatif »
- **28 août 2015** : Article Marne Agricole « Financement participatif des panneaux de lecture du paysage »
- **Septembre 2015** : Article Les Cahiers Kairos « Symbiose, une association verte aux multiples compétences »
- **18 septembre 2015** : Communiqué de presse « Une rencontre entre acteurs agissant au profit de territoires de biodiversité »
- **2 octobre 2015** : Article Marne Agricole « Quand Symbiose devient une source d'inspiration »
- **11 décembre 2015** : Article Marne Agricole « Apiluz, quand la luzerne fait le bonheur des abeilles »

Diffusion d'une newsletter – Outil de mise en réseau

Depuis juillet 2012, au rythme de chaque trimestre environ, les partenaires Symbiose s'impliquent dans la rédaction et diffusion de la newsletter Symbiose. Celle-ci est accessible sur le site internet de l'association et relayée sur les sites des partenaires (tout ou partie).

Toute personne intéressée pour la recevoir peut s'inscrire sur le site Internet avec une adresse mail. **Fin 2015, le nombre d'abonnés s'élevait à 205 personnes.**

En 2015, **3 newsletters ont été éditées** : en mars, juillet et novembre (annexe 2).

Une version pdf imprimable est disponible sur le site.



Un plan simple et ergonomique permet une lecture et une recherche facile :

- L'Edito : Rédigé par un membre du comité directeur. Point de vue sur un sujet, une action, en lien avec la biodiversité.
- L'actualité de l'association : Sous forme de brèves, l'association informe des réalisations en cours ou à venir. Les sujets nécessitant plus de détails renvoient vers un article sur le site.
- La biodiversité en Champagne-Ardenne : Rubrique technique développée par un naturaliste (Jérémy Miroir). Intérêt : Comprendre la biodiversité d'un territoire à travers des anecdotes ou des particularités de certaines espèces. Cette rubrique est toujours agrémentée de nombreuses photos.
- L'agenda : Dates des événements de l'association prévues pour les prochains mois.

Les suites pour 2016.....

La série d'article dans la Marne Agricole présentant les fiches du catalogue des aménagements étant terminées, une nouvelle série d'articles bimestriels sur le thème de la biodiversité va débuter en 2016. Ces articles seront en 4^{ème} de couverture de la Marne Agricole (ou Viticole) et présenteront le témoignage d'un agriculteur ou viticulteur ayant une démarche favorable à la biodiversité sur son exploitation. L'objectif étant ici de convaincre par la preuve.

- Parcours Découverte de la Biodiversité de Berru

En 2013, une plateforme de démonstration rassemblant la majorité des aménagements favorables à la biodiversité pouvant être implantés au sein des espaces de grandes cultures a été créée sur une parcelle de 23 ares sur la commune de Berru (Nord-est de Reims).

L'objectif de cette parcelle pédagogique est de vulgariser les différentes techniques et aménagements qui peuvent être réalisés en Champagne crayeuse. Elle est à destination des agriculteurs ainsi que des écoles et du grand public. Cette parcelle est accessible librement.



Elle est découpée en différents îlots entourés de bandes enherbées, chaque îlot a sa spécificité.

Sur ce site, le public peut observer :

- Des plantations des différents aménagements.
- Les différents types de paillages qu'il est possible d'utiliser.
- Des panneaux explicatifs.



Cette parcelle sert de plateforme de démonstration pour les agriculteurs, les groupes techniques, les scolaires.

Depuis 2015, la plateforme est entretenue par une entreprise spécialisée dans les espaces verts. Sur le site de l'association, des informations détaillées et illustrées présentent l'évolution des plantes et arbustes.

Des livrables pédagogiques ont été créés pour l'enseignement scolaire –en collaboration avec l'Académie). Un livret pour l'enseignant et un pour l'élève sont disponibles gratuitement. Les visites peuvent se faire grâce à ses livrets en autonomie.

Le domaine de la biodiversité étant désormais dans le programme de l'enseignement, les professeurs des écoles recherchent des supports, outils concrets, pour illustrer cette thématique.



En 2016, la volonté des partenaires sur ce parcours découverte est de :

Afin de diversifier les supports d'animation en lien avec la biodiversité, une ruche pédagogique, un hôtel à insecte et des panneaux de lecture du paysage seront installés sur le site.

Ce site sera le support de visites de démonstration pour les agriculteurs, groupes techniques ou écoles élémentaires.



Aménagements visibles sur le site Cr.Symbiose

Les livrets pédagogiques seront valorisés auprès des organismes habilités à intervenir en milieu scolaires et directement auprès des écoles.

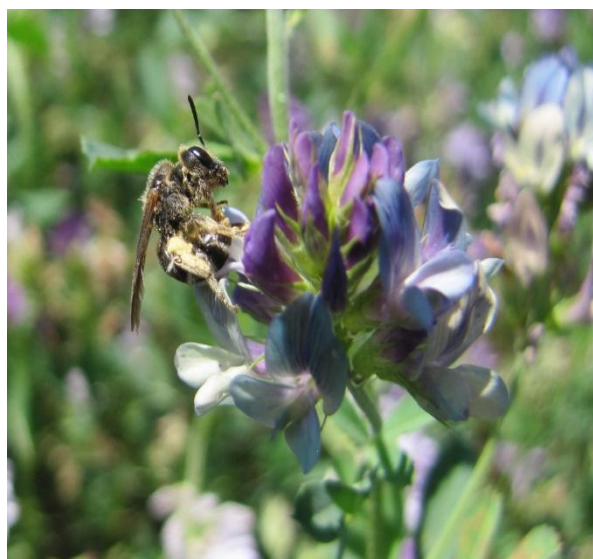
APILUZ

Favoriser la disponibilité des ressources alimentaire favorables au bon état de santé des ruchers et optimiser les facteurs de pollinisation

Problématique

« Laisser en fleurs les bandes de luzerne pour favoriser la ressource alimentaire des abeilles et donc garantir la santé de ces pollinisateurs et producteurs de miel ». Ce projet répond à des enjeux, intérêts multiples. En effet, la luzerne, plante vertueuse en Champagne, répond aux problématiques de la qualité de l'eau et de la production de protéines (la France importe 50% de ses besoins en protéine). Les pollinisateurs, quant à eux, assurent la reproduction des plantes à fleurs. Ils contribuent à la pollinisation et à l'augmentation des rendements de nombreuses cultures (colza, tournesol, arbres fruitiers...). Permettre aux abeilles de se nourrir sur une plus longue période en gérant différemment la récolte de luzerne c'est aussi garantir une meilleure santé facteur de clé pour la quantité et la qualité du miel.

Le projet combine intérêts agronomique, environnemental et économique et s'inscrit dans la continuité des expérimentations réalisées par Coop de France.



Abeille sur fleur de luzerne *cr RBA*

Objectif

Ce projet a été initié en 2014, pour une durée de 3 ans. Suites aux observations réalisées en 2014, des adaptations ont été apportées au protocole en 2015 :

- Déplacement de la bande non-fauchée au sein de la parcelle au cours de la saison afin d'éviter qu'une bande non-fauchée se retrouve deux fois au même emplacement dans la parcelle (en 2014, ce phénomène avait entraîné une augmentation du salissement).
- Réduction du nombre de parcelles suivies à 9 parcelles avec bandes non-fauchées et 3 témoins (conséquences : augmenter la durée des observations. Elles ont été réalisées tous les 15 jours de début mai à fin septembre).

Les partenaires opérationnels du Projet

- Les agriculteurs laissant une bande de luzerne non-fauchée dans leur parcelle
- Les apiculteurs et le Réseau Biodiversité pour les Abeilles



- Les deux coopératives de déshydrations de Luzerne : Luzéal et la Coopérative de Puisieulx



Le projet Apiluz a été retenu parmi les meilleurs projets soutenu par la Fondation Nature et découverte en 2014. Cette situation a permis à Symbiose de bénéficier d'un financement participatif via « L'Arrondi » sur leur magasin de Reims. De mars à fin août, tous les clients de l'enseigne se sont vus proposer la possibilité d'arrondir leurs achats à l'euro supérieur et ainsi faire un don à l'association Symbiose pour le projet Apiluz de 1 à 99 centimes. Ainsi, **c'est environ 12 000 dons qui ont permis de récolter près de 2 500 € au profit de ce projet, ce qui place le projet dans les 5 meilleurs résultats de toutes les enseignes Nature & Découvertes.**



Fondation
Nature
& Découvertes



Panneau du projet installé dans chaque bande non fauchée

Une deuxième année d'expérimentation convaincante

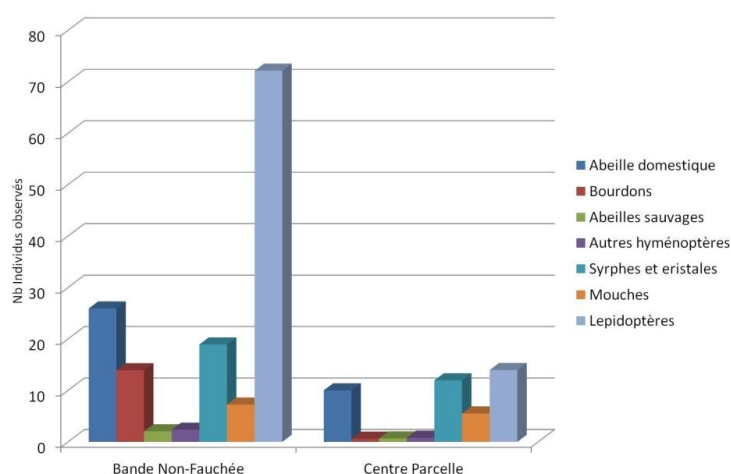
Le 2 décembre 2015, Symbiose a invité tous les partenaires du projet à une réunion de restitution des résultats de cette deuxième année d'expérimentation. Un document de synthèse des résultats a également été réalisé et envoyé à tous les agriculteurs de Beine-Nauroy.

Le rapport de l'étude 2015 et le document de synthèse sont disponibles sur le site de l'association.

Un intérêt certain pour la présence de pollinisateurs

La mise en place de bandes non fauchées permet d'allonger considérablement la période de présence de fleurs de luzerne. **La floraison d'une durée moyenne de un mois (mi-juillet à mi-août) passe à plus de trois mois (mi-juin à mi-septembre) avec la présence de bandes non fauchées.**

Sur la présence des pollinisateurs, **il a été relevé trois fois plus de pollinisateurs dans les bandes non fauchées que dans le reste de la parcelle et ce quel que soit l'âge de la luzerne (1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} année).** Par exemple, les papillons sont cinq fois plus présents dans les bandes non fauchées que dans le reste de la parcelle (cf. graphique). L'optimum en termes d'attractivité de la bande non fauchée pour les pollinisateurs se trouve avec une intercoupe de luzerne entre de 50 à 60 jours, cependant la plupart des luzernes sont fauchées entre 45 et 50 jours. En termes de production de miel, un rucher dans un contexte comprenant des bandes non fauchées semble avoir une production de miel plus élevée, mais il reste difficile de mettre en évidence l'effet direct des bandes non fauchées sur cette production.



Les pollinisateurs sont trois fois plus présents dans la bande non fauchée que dans le reste de la parcelle de luzerne

Quelles conséquences sur la production de Luzerne

Pour ce qui est de la production globale, l'année 2015 ayant été particulièrement sèche, la baisse de production de luzerne est d'environ 2T/ha. Concernant la mise en place de bandes non fauchées, la perte de production dans les parcelles concernées est de 3,3 %.

Le programme Apiluz a également des contraintes sur la logistique, telle que l'augmentation du temps de récolte et d'andainage pour les bandes non fauchées.

Un traitement particulier de la luzerne des bandes non fauchées permet de limiter l'incidence sur la qualité des produits finis.



Récolte de luzerne réalisée par Luzéal - Cr. Luzéal

Les suites pour 2016.....

Au regard des résultats positifs de ce projet, Symbiose souhaite poursuivre ce projet pour 2016 à l'échelle de la commune de Beine-Nauroy. Afin de faciliter la récolte, quelques évolutions seront apportées au protocole d'expérimentation : la largeur des bandes sera réduite à 3 m (au lieu de 6 m) tout en conservant le même ratio de luzerne conduite en bande non fauchée à l'échelle de la commune. La volonté est donc d'augmenter le nombre de parcelles concernées et de mieux les disséminer sur le territoire de la commune.

2016 sera également la dernière année d'expérimentation sur ce projet. Les partenaires engagés devront se positionner sur le développement de ce projet sur un territoire plus vaste et engager d'autres coopératives dans cette démarche.

Animation des rubriques technique et du site Internet de l'association Symbiose

Objectif

L'association dispose d'un site internet www.symbiose-biodiversite.com;

Ce site a pour objectifs de communiquer sur les actions et expérimentations menées par Symbiose, de diffuser de l'information technique sur les moyens et pratiques favorable à la biodiversité.

Via la rubrique « Espace Membres » les agriculteurs disposent d'informations spécifiques.



Animation du site

Le site internet de l'association est actualisé régulièrement par la mise en ligne d'articles sur l'actualité de l'association. Tous les supports et livrables réalisés par l'association sont téléchargeables sur le site Internet.

Activité du site

La fréquentation du site Internet a augmenté de près de 10 % avec 966 utilisateurs différents en 2015 contre 871 en 2014. Les pages les plus consultées sur le site internet, après la page d'accueil, sont :

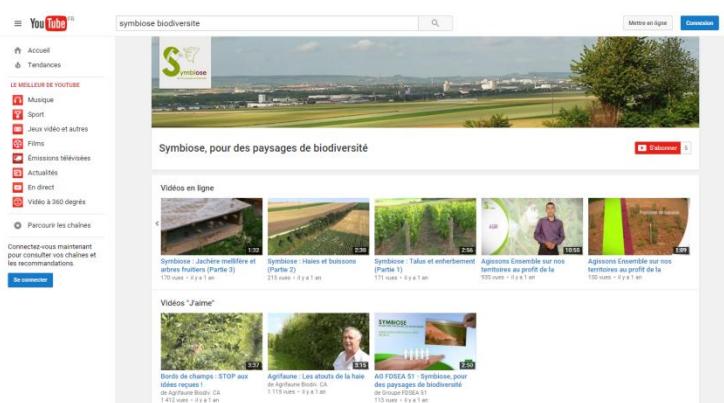
- Accompagnement / Les Aménagements
(http://www.symbiose-biodiversite.com/?page_id=29)
- Partenaires / Comité directeur, comité de pilotage et membres financeurs
(http://www.symbiose-biodiversite.com/?page_id=56)
- Accompagnement / Espace Membres (page de connexion à l'espace membres)
(http://www.symbiose-biodiversite.com/?page_id=126)
- Sensibilisation / La plateforme de Berru, une démonstration concrète
(http://www.symbiose-biodiversite.com/?page_id=50)

Autre visibilité sur Internet

Une chaîne YouTube

Afin de diffuser le plus facilement et le plus largement possible la vidéo « Agissons Ensemble sur nos territoires au profit de la Biodiversité », réalisée en septembre 2014, l'association Symbiose a créé une chaîne YouTube.

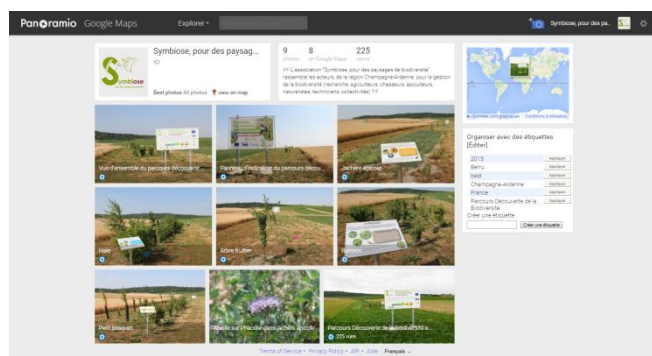
Sur cette chaîne, Symbiose diffuse la vidéo complète « Agissons Ensemble sur nos territoires au profit de la Biodiversité », ainsi que séquences extraites de cette vidéo. Une version avec sous-titrage anglais est également disponible. Symbiose partage également sur sa chaîne des vidéos en lien avec la biodiversité réalisées par ces partenaires (FRC CA, Farre...).



En 2015, l'ensemble des vidéos Symbiose publiées sur le site a généré 931 vues, dont 538 pour la vidéo complète « Agissons Ensemble sur nos territoires au profit de la Biodiversité ».

Une page Panoramio

Symbiose a également ouvert une page sur le site Panoramio (site de partage de photos de paysage du groupe Google) afin de diffuser des photos de l'évolution des aménagements du parcours découverte de la biodiversité de Berru. Ces photos sont visibles sur les sites Google Maps et Google Earth.



Suites en 2016

De nouveaux conseils pour les agriculteurs seront présentés dans la rubrique technique du site internet.

Le site sera adapté au format smartphone et tablette afin de garantir et faciliter l'accès aux utilisateurs.

Le site ayant 4 ans en 2016, celui-ci sera toiletté dans son ergonomie.

Symbiose augmentera ces chances de lisibilité auprès de ses publics cibles en diversifiant ses supports. Un compte tweeter sera ouvert.

Suivi des indicateurs faunistiques et floristiques

Année 3

Problématique

Souvent considéré à l'échelle d'écosystèmes, ou de type de paysage, la biodiversité est une matière segmentée qui trouve des difficultés à passer du stade de l'observation et analyses scientifique ou stade appliqué, opérationnel pour les acteurs du territoire. Cette situation résulte notamment d'un manque de transversalité entre les analyses taxonomiques et une caractérisation souvent partielle du territoire d'expérimentation.

A partir du territoire d'expérimentation Symbiose (38 650 hectares à l'Est de Reims, dont près de 70 % de l'affectation des sols est dévolue aux plaines de grandes cultures.) l'enjeu était de créer des démarches d'actions multi partenariales et de caractériser l'évolution du territoire sur deux thématiques principales : les changements de pratiques et l'état de la biodiversité.

A cet égard, les différentes réflexions engagées au cours de réunions du Comité de Pilotage du programme ont mis en exergue l'intérêt de privilégier, dans le cadre du suivi d'indicateurs faunistiques et floristiques, une approche globale à l'échelle territoriale à une approche plus ponctuelle à l'échelle de secteurs aménagés.

Ainsi afin d'appréhender les effets des actions mises en œuvres dans le cadre du programme Symbiose (ajustements de pratiques, aménagements et implantations) tout en contribuant à l'amélioration de la connaissance de la flore et de la faune du territoire d'étude, un suivi d'indicateurs préalablement identifiés a été lancé au printemps 2013.

Ce suivi mobilise l'expertise d'organismes partenaires dans le cadre de leurs domaines de compétences. Il s'agit de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne (LPO CA), du Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne (FDC 51) et de la Sarl MIROIR Environnement.

Ainsi sur la base de protocoles adaptés au contexte, des suivis de la petite faune de plaine (Perdrix grise), de l'avifaune (oiseaux communs), des insectes pollinisateurs, de la flore ainsi qu'une première approche des insectes auxiliaires ont été mis en œuvre durant le printemps et/ou l'été 2013. Les méthodes d'acquisition de données mises en œuvre par chacun des organismes impliqués dans cette opération sont présentées, à la page suivante, sous la forme d'un tableau de synthèse.

Objectif(s)

Les relevés et suivis réalisés en 2015 constituent l'année 3 du suivi global projeté sur 5 années. Ces observations sont réitérées sur cinq années afin d'effectuer un comparatif des tendances annuelles mais surtout pour pouvoir opérer une analyse sur un pas de temps permettant de gommer l'impact de certains facteurs de variation interannuels au premier rang desquels figure la météorologie et les facteurs micro et macro-climatiques. En effet, à l'image des conditions particulières qui ont accompagnées les suivis réalisés en 2013, les conditions météorologiques ainsi que d'autres facteurs environnementaux peuvent fortement influencer sur la nature des résultats de ces suivis. Ainsi, l'analyse des tendances observées doit se faire au regard d'un ensemble de facteurs environnementaux et ne peuvent conduire qu'à la mise en évidence d'une tendance globale ou « bruit de fond » identifiable à l'échelle du territoire.

L'obtention de données plus fines aurait nécessité la mise en œuvre d'une démarche à la fois plus complexe, chronophage et par conséquent plus couteuse sans pour autant en garantir l'efficacité à moyen terme. A cet égard, le suivi tel qu'il a été engagé représente un compromis satisfaisant vis-à-vis du contexte, du temps imparti et des crédits disponibles.

Le printemps 2015 a, à l'instar de 2014, été marqué par une douceur accentuée, un temps sec et ensoleillé. Après un mois de mars proche de la normale, les mois d'avril et mai ont été marqués par deux pics de chaleur précoce, durant lesquels des records mensuels ont été enregistrés. Pour ce qui est de l'été 2015, il tranche complètement avec celui de 2014, qui avait été particulièrement maussade avec un mois de juillet exceptionnellement pluvieux et une fraîcheur très marquée en août. Quant à lui, l'été 2015 se positionne au second rang des étés les plus chauds. En effet, le nord-est de la France a vécu un été très chaud et très sec, marqué par deux vagues de chaleur successives en juillet et un mois d'août caractérisé par un temps plus chaud et plus sec que la normale avec un nouvel épisode de fortes chaleurs début août et des pluies globalement peu abondantes.



Cr LPO

Groupe(s) étudié(s)	Operateur(s) du/des suivi(s)	Méthode d'acquisition des données	Période(s) de mise en œuvre du suivi	Nombre de sites suivis
Abeilles domestiques et autres pollinisateurs	Amélie MANDEL Maxime LINTZ Réseau Biodiversité pour les Abeilles	► Dénombrements multi-pollinisateurs sous la forme de transects linéaires de 10 min.	Mai à septembre	► Env. 50 transects au sein de chacun des 6 carrés de 2 km de côté - Au moins 5 sites de transects par carré. ► 147 transects de dénombrements effectués
Entomofaune Acquisition de premières références.	Jérémy MIROIR Consultant MIROIR Environnement	► Localisation de transect au sein de 3 carrés 2 km x 2 km (échantillonnage stratifié) et de 2 carrés de 1km sur 1km localisés sur les marges du territoire. ► Transect de 50 m (2 passages à 1 heure d'intervalle) à heures fixes dans la journée + Passage(s) complémentaire(s) ciblé(s). ► moyenne de 130 coups de fauchoir.	*Juillet/ août *Août/septembre	12 transects ciblant 7 types d'affectations différentes (espaces interstitiels typiques du territoire)
Flore	Jérémy MIROIR Consultant MIROIR Environnement	Sur la base des secteurs préalablement définis dans le cadre du suivi floristique. ► 5 placettes d'étude de 10 m ² (5 m x 2 m) régulièrement identifiées sur les 50 m de chaque tronçon suivi	2 passages	55 placettes de suivi réparties au sein de 11 transects
Avifaune	Julien SOUFFLOT Ornithologue, chargé d'études Ligue pour la Protection des Oiseaux	Méthodologie des STOC EPS ► Carrés de 2x2km tirés aléatoirement. ► 10 points répartis dans les différents milieux (points d'écoute de 5 minutes- prise en compte de tous les individus contactés.	Entre avril et juin 2 passages	120 points d'écoutes de 5 minutes chacun.
Suivi « Perdrix grises » - Indice de reproduction : nombre moyen de jeunes par poule en été	Technicien(s) de la Fédération Départementale de Chasseurs de la Marne	1/ Sur la base des comptages printaniers du nombre de couples aux 100ha : définition de zones échantillons. 2/ Comptage réalisé après la moisson afin de contacter le maximum d'individus.	Été 2014	- 2 communes du territoire Symbiose (Cernay-les-Reims et Livry-Louvercy) - 6 communes limitrophes au territoire (Fresnes-les-Reims, Lavannes, Pomacle, La Veuve, La Chappe, Bouy).

Tableau de synthèse présentant l'ensemble des suivis réalisés dans le cadre de l'opération :Suivi et analyse des indicateurs

Principaux enseignements des suivis réalisés au cours de la troisième année de suivi

Avifaune

Cette troisième année de suivi confirme la répartition hétérogène de la richesse et de la diversité au sein du territoire. En effet, une nette disparité est mise en évidence par le suivi qui souligne notamment la présence de carrés de suivi nettement plus riches que les autres en lien avec la présence de vallées ou d'éléments du paysage apportant une plus grande diversité d'habitats (vallées, coteaux, boisements, etc). Sur ce point, il semble que les caractéristiques écopaysagères influencent de manière significative sur les cortèges avifaunistiques présents au sein du territoire. Cette influence s'exerce à une relative distance des éléments structurant favorables à la présence de ces espèces.

A l'instar de l'année précédente, **les suivis réalisés en 2015 font apparaître que le nombre moyen d'espèces contactées par carrés localisés au sein du territoire Symbiose est supérieur au nombre d'espèces des autres carrés suivi sur des territoires similaires de Champagne crayeuse. La diversité spécifique est quant à elle sensiblement similaire.**

Même si il convient d'être prudent vis-à-vis des variations interannuelles et particulièrement vis-à-vis de la météorologie, ce constat met très certainement en exergue une différence contextuelle liée à la présence, au sein du territoire d'étude Symbiose, de plusieurs espèces peu présentes dans le reste de la Champagne crayeuse, bien que représente par de faibles effectifs (et corrélativement de faibles densités). Très logiquement, les espèces de grandes cultures sont largement dominantes sur ce territoire tandis que certaines espèces restent cantonnées à des habitats spécifiques relativement marginaux.

A l'instar des années 2013 et 2014, les points d'écoutes réalisés ont confirmé l'abondance des espèces caractéristiques des espaces des grandes cultures et en particulier de l'Alouette des champs. En parallèle, plusieurs espèces inféodées à une diversité d'habitats (boisement, corridors rivulaires) ou de micro-habitats (haies, buisson, bosquets,...) ont été recensées.

Les espèces les plus fréquemment contactées au sein des différents points d'écoutes du territoire d'étude sont la Corneille noire (Corvus corone) - 93,1% ; l'Alouette des champs (Alauda arvensis) - 91,5% ; la Fauvette à tête noire (Sylvia atricapilla) - 64,6% ; la Linotte mélodieuse (Carduelis cannabina) - 60,0% ; le Pigeon ramier (Columba palumbus) 58,5% ; le Merle noir (Turdus merula) - 56,9% ; la Bergeronnette printanière (Motacilla flava) - 54,6% ; le Bruant proyer (Miliaria calandra) - 52,3%.

La fréquence de présence de ces dernières espèces ainsi que leur évolution pourront, **avec les précautions de rigueur, refléter, en partie la qualité d'accueil au sein du territoire Symbiose.** En effet, seuls des résultats à plus long terme pourront être interprétés de manière valable.



Ci-dessus, à gauche, le **Cochevis huppé** (*Galerida cristata*) est une espèce dont la présence est localisée sur le territoire. A contrario, à droite, la **Bergeronnette printanière** (*Motacilla flava*) est une espèce contactée fréquemment sur le territoire. ©J.MIROIR-ME

En ce qui concerne la corrélation possible entre la diversité des espèces d'oiseaux et la mise en place d'actions et/ou d'aménagements favorisant une amélioration de la qualité d'accueil du milieu, il est important de souligner que les points de suivi ont été définis de manière aléatoire et que la présence ou l'absence de ce type d'éléments est complexe à identifier dans le cadre d'un suivi de ce type. Il n'est donc pas possible d'analyser la situation sur ce point dans le cadre de la mise œuvre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) appliqué sur le territoire d'études Symbiose.

Entomofaune

Les suivis estivaux ont été affectés par les vagues de chaleur successives qui ont eu un impact sur la mise en œuvre des opérations de captures et sur l'activité de l'entomofaune cible. On notera à cet égard que l'été 2015 se place au second rang des étés les plus chauds derrière celui de 2003 (source Météo France).

L'ajustement des dates et des horaires de prospections a permis de limiter au maximum l'impact de ces paramètres. A l'instar de ceux réalisés en 2014, les suivis réalisés en 2015 ne mettent pas en évidence de variations notables dans la nature des peuplements d'insectes collectés néanmoins des variations d'effectifs, parfois importantes, sont très logiquement observées. Ces variations ne bien souvent que transitoires ou liées aux variations périodiques des conditions environnementales dont la météorologie est un paramètre majeur.

A l'instar des suivis réalisés en 2014, de nouvelles espèces ont été observées et de nouveaux groupes ont été étudiés en parallèle afin d'amplifier la connaissance des cortèges d'insectes présents en marges d'espaces cultivés ainsi que sur leurs modes de vie.

Certains paramètres ont d'ores-et-déjà été mis en relief par les suivis :

- La nature des couverts végétaux influe significativement sur la diversité des espèces d'insectes présents dans un secteur donné ;
- La hauteur et la densité des couverts herbacés semblent influencer sur la présence et la durabilité des peuplements entomologique ;

- La présence et la diversité des assortiments d'espèces arbustives semblent influencer sur la présence de certains groupes cibles (auxiliaires) ainsi que sur la présence de l'entomofaune durant les périodes climatiquement défavorables (vent, précipitations, fortes chaleurs,...) ;
- La présence de supports de pontes et d'hivernage peut influencer sur la recolonisation des espaces agricoles. Ce paramètre semble évoluer négativement avec l'éloignement des zones réservoirs.
- Le suivi met aussi en exergue les préférences des espèces floricoles et/ou pollinisatrices vis-à-vis des disponibilités florales (espèces, type floral, période de floraison,...). Ces disponibilités sont inégalement réparties sur le territoire et de forte variation d'offre florales peuvent être observées au cours des saisons. Ces paramètres influent aussi, de manière significative sur la distribution et les effectifs des espèces dépendantes de l'offre florale.

Si l'on se penche sur les cortèges d'espèces contactées, on note une forte présence de déprédateurs de culture et d'organismes neutres dont les effectifs cumulés dépassent largement ceux des espèces prédatrices et/ou parasitoïdes dans les espaces cultivés dépourvus d'éléments interstitiels proches (dépôts, talus, bosquets, friches,...). Cette tendance semble s'atténuer au sein des espaces viticoles. En effet, au sein du vignoble, pour peu que le parcellaire soit suffisamment morcelées et que des espaces interstitiels maillent le paysage, la part des espèces déprédatrices/neutres a tendance à s'équilibrer avec celle des prédateurs/parasitoïdes. Localement et périodiquement ces tendances peuvent s'atténuer voire s'inverser, ce qui incline à rester prudent vis-à-vis des conclusions qui pourraient en être tirées.

Quoi qu'il en soit, plus il est approfondi, plus ce suivi souligne la richesse et la diversité des espèces d'insectes et d'arachnides susceptibles d'opérer une prédation ou d'affecter significativement la dynamique des populations de déprédateurs de cultures. **Ces suivis soulignent, si cela est nécessaire, tout l'intérêt pour les professionnels agri-viticoles de conforter voire d'optimiser les bénéfices obtenus grâce à la présence de riches cortèges entomologiques. A cet égard, les modes de gestions et d'aménagements des territoires peuvent être opportunément réfléchis afin d'intégrer ce paramètre tout en bénéficiant à l'ensemble des éléments de biodiversité présents.**



Hyménoptère Braconide
Cf. *Cyanopterus* sp.

Coléoptère - Coccinelle
Propylea quatuordecimpunctata

Diptère Téphritide
Terellia tussilaginis

(*Tanacetum vulgare*) ©J.MIROIR-ME

L'un des objectifs des suivis entomologiques est notamment de concourir à une meilleure connaissance de l'entomofaune en générale et de son utilisation de **l'espace. Diversité d'espèces d'insectes sur un capite de Tanaisie commune**

Les Abeilles domestiques et autres pollinisateurs

Les inventaires réalisés en 2013 et 2014 ont été poursuivis de manière similaire en 2015. Ce suivi permet d'apprécier de manière globale la capacité d'accueil du paysage agricole pour les espèces de l'entomofaune pollinisatrice et floricole, à l'échelle du territoire.

Les résultats obtenus à l'issue du suivi opéré en 2015 n'affirment pas de tendance particulière mais permettent de mettre en parallèle le contexte des zones de relevés et la diversité des groupes taxonomiques observés : L'environnement immédiat ainsi que la diversité floristique in situ sont, avec les conditions climatiques, les facteurs majeurs qui semblent influencer sur la diversité et la répartition des espèces floricoles et pollinisatrices. Pour autant, certaines tendances peuvent être soulignées et constituent des pistes permettant d'analyser et, si possible, d'amplifier la capacité d'accueil des territoires vis-à-vis des pollinisateurs.

- Un milieu est favorable pour les pollinisateurs s'il a la capacité de fournir en quantité une diversité de fleurs attractives pour ces derniers et disponibles tout au long de la saison. Selon le contexte pédologique ou géographique, et selon les structures écologiques présentes, la diversité et l'abondance des pollinisateurs sont différentes.
- Il est important de souligner que les pollinisateurs visitent de préférence certaines espèces/types de végétaux. Ces préférences plus ou moins marquées varient selon les espèces. Cette étude permet d'identifier une liste d'espèces florales visitées préférentiellement par les pollinisateurs et dont la présence est spontanée sur territoire d'étude. Ces listes d'espèces peuvent permettre d'identifier des assortiments pouvant être constitués au sein de couvert couverts, si possible à partir de banques de semences indigènes locales ;

Lors d'implantations d'aménagements ligneux ou de semis d'espèces herbacées, le choix des espèces végétales constitue un facteur déterminant influant significativement sur la nature des espèces de pollinisateurs favorisées.

En ce qui concerne la qualité des habitats et leur attractivité potentielle pour les pollinisateurs, le suivi met en évidence que :

- Pour les habitats semi-naturels et les zones ayant fait l'objet d'implantations, on constate que leur qualité nutritionnelle varie au sein même des catégories établies :



Pour les habitats semi-naturels, la qualité du milieu repose tout d'abord sur son utilisation : une haie non impactée par les activités humaines, évoluant naturellement peut avoir une diversité végétale bien supérieure à un bord de chemin sur lequel les engins agricoles roulent fréquemment.

D'autre part, l'historique d'entretien et la gestion actuelle de la structure écologique constituent aussi des variables ayant une influence significative. Les paramètres impactant de manière significative la flore et les cortèges d'insectes qui en dépendent sont : la fréquence, la période, la hauteur de fauches et les moyens utilisés.

Abeille solitaire (Megachile centuncularis) butinant une fleur de Sainfoin

- **Pour les zones semées, leur qualité repose sur :**
- l'intérêt des espèces végétales implantées pour les pollinisateurs (des céréales peu attractives vs de la luzerne nectarifère),
- leur diversité et l'impact de leur gestion sur la présence des fleurs (fauche).

L'atout majeur des zones semées est d'avoir une intensité de floraison très importante et donc d'apporter une ressource en quantité. L'enjeu est donc de choisir des espèces de qualité, de les répartir dans l'espace et dans le temps, et dans le cas des jachères ou des CIPAN de semer des mélanges.

Cette étude met en avant que les milieux les plus propices à fournir une ressource alimentaire dans le temps sont des haies présentant une strate herbacée diversifiée et les zones enherbées peu fréquemment fauchées.

De plus, les **jachères mellifères ont un fort pouvoir attractif**, mais si elles sont peu diversifiées, elles ont **une action plus ponctuelle** (floraison étalée sur 1-2 mois). Il en est de même pour **les cultures mellifères et nectarifères** (floraison s'étendant de 2 à 5 semaines) **qui doivent alors se succéder dans le temps si on souhaite couvrir les besoins des pollinisateurs.**

Ces éléments à l'instar des données générales relatives à l'entomofaune permettront aussi de favoriser la prise en compte des enjeux relatifs à ces espèces tout en facilitant leur intégration dans la définition des modes de gestion et d'aménagement des espaces agricoles concernés. Il convient toutefois de souligner qu'actuellement cette étude (faute de données disponibles ou facilement mobilisables) ne permet pas d'intégrer dans l'analyse des indicateurs relatifs au contexte paysager, pourtant important pour l'étude des pollinisateurs (espèces mobiles dans l'environnement).

FLORE

Les suivis réalisés en 2015, à l'instar de ceux réalisés en 2014, ne mettent pas en évidence de changements notables dans la nature et la structure des communautés végétales étudiées dès lors qu'aucun impact extérieur n'est venu perturber la flore en place. Les impacts indirects issus d'activités anthropiques (labour proche de la marge, ...) ou zoogènes (terre mise à nue par le grattis de lapins de garenne, notamment) confirment dans la majorité des cas une cicatrisation naturelle des tonsures. Cette cicatrisation est opérée par des espèces pionnières généralement annuelles.

L'évolution des cortèges floristiques concernés varie en fonction des différents contextes. Il est important de souligner que ces perturbations d'origine anthropiques peuvent dans certains cas constituer une aubaine pour des adventices prolifiques susceptibles d'impacter les cultures périphériques. **Aussi, si les observations effectuées confirment le caractère relativement stable, en l'absence de perturbations, de la végétation herbacée graminéenne située en marge de chemin de desserte ou en situation de talus elles soulignent aussi l'intérêt de mettre en place une action renforcer de sensibilisation visant à favoriser la mise en œuvre de pratiques permettant de sécuriser les espaces interstitiels tout en contribuant à une stabilisation durable des couverts herbacés.**

A cet effet, l'identification de nature ainsi que la compréhension de la dynamique des communautés végétales doivent être, dans la mesure du possible, vulgarisés afin d'offrir aux

acteurs du territoire, la possibilité d'analyser par eux même. La formalisation d'un outil de ce type présente un certain nombre de difficultés qui réside notamment dans l'écueil d'une simplification trop accentuée.

Suivi « Perdrix grises » - Indice de reproduction : nombre moyen de jeunes par poule en été.

De manière générale, les communes du territoire Symbiose sont caractérisées par des densités d'oiseaux relativement modestes par rapport à d'autres territoires de Champagne crayeuse. Les densités de population relativement faibles sur ce territoire expliquent la difficulté à contacter suffisamment d'oiseaux pendant l'échantillonnage (l'observation d'au moins 30% des poules de printemps est conseillée pour obtenir des résultats d'échantillonnage représentatifs).

Un accroissement modéré de la population observé au printemps 2015 associé aux conditions climatiques favorables du printemps et de l'été 2015 laissaient augurer une bonne reproduction. Ainsi, en 2015, l'indice de reproduction moyen la Perdrix grise sur le département de la Marne (51) est meilleur que celui de 2014 soit 5.3 jeunes par femelle (indice du nombre de jeune par poule d'été) contre 4.4 en 2014. **L'indice obtenu dans le cadre des suivis mis en œuvre en 2015 sur la zone d'étude Symbiose est par contre plus faible qu'en 2014, soit 4 jeunes par femelle.**



Cependant, l'une des 8 communes (Cernay les Reims) montre des résultats particulièrement aberrants avec un indice de reproduction (IR) de 2,1. Cette commune connaissait depuis la mise en place des suivis les plus fortes densités de Perdrix grises du territoire Symbiose avec des IR généralement très correctes. Ce faible indice de reproduction pour l'année 2015 apparaît donc inexplicable et tire l'IR global du territoire d'étude Symbiose vers le bas puisque son poids statistique est très élevé (en effet, 1/3 des oiseaux observés lors des échantillonnages l'ont été sur cette commune). Lorsque l'on ne tient pas compte de l'IR de la commune de Cernay les Reims, on obtient un IR pour le territoire de 6,1.

Ci-dessus, **Perdrix grises** (*Perdix perdix*) s'alimentant sur chemin de desserte agricole ©J.MIROIR-ME

- Livrables

Chacun des suivis réalisé fait l'objet d'une note présentant les résultats de la collecte de données opérée durant la période printemps – été 2015 accessibles sur le site internet de l'association.

Suites en 2016

2016 marquera la 4^{ème} année du projet. Sauf ajustements techniques et méthodologiques jugés nécessaires suite à cette troisième année de mise en œuvre, les suivis seront poursuivis en 2016. Le comité de pilotage se réunira 2 fois pour mettre en commun les résultats et réaliser une analyse transversale des suivis. L'ensemble des informations collectées au sein de ce projet sera communiqué au projet « Territoire » mis en œuvre en 2016. En effet le projet « Suivi des indicateurs » doit permettre à terme d'alimenter le conseil donné aux exploitants sur le choix des aménagements qu'ils doivent faire au regard du contexte agronomique et paysager.



@JM

Réseau Transport Electricité Combiner développement et préservation des ressources

Rappel : En 2013 Symbiose s'engage auprès de RTE pour mobiliser la profession agricole (exploitant et propriétaire) à réaliser des aménagements favorables à la biodiversité sous les pylônes. L'ambition est de créer un corridor à partir des connexions que forment les pylônes aménagés.

Ce projet s'inscrit dans la mise en place des 180 pylônes reliant Reims à Charleville Mézières.

Dans le cadre de la convention Symbiose et Réseau Transport 2013-2016, l'année 2015 a été consacré à la formalisation des engagements des exploitants à réaliser un aménagement sous pylône.

Fin 2015, 94 pylônes situés sur des parcelles agricoles (hors bocage) ont été identifiés pour recevoir un aménagement.

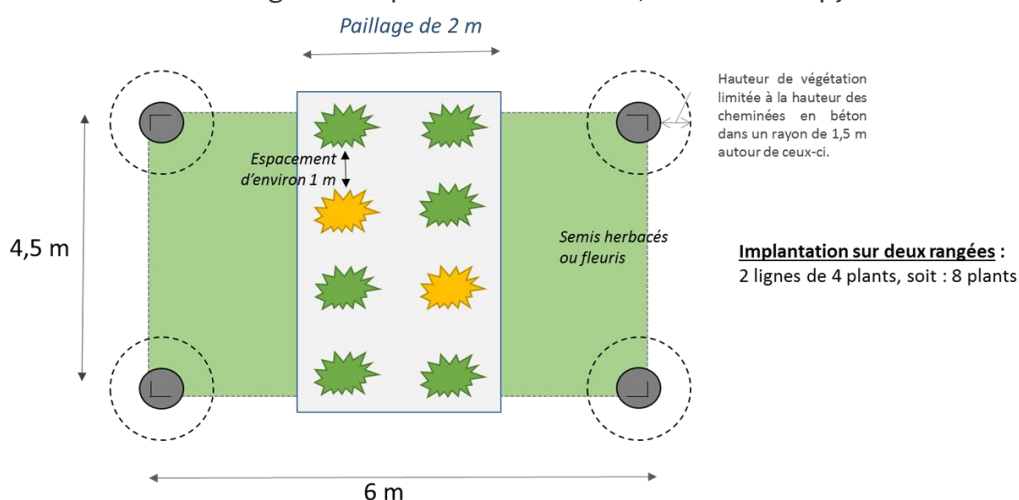
Après le choix du type d'aménagement effectué en 2014 par les exploitants, des moyens ont été déployés pour permettre la déclinaison concrète du projet :

- Sélection des prestataires pour la préparation du sol, les semis et plantations. Rédaction du cahier des charges technique.
- Réalisation d'un suivi cartographique du projet sur une plateforme web (localisation des pylônes concernés par un aménagement, accès aux données spécifiques).
- Rédaction des conventions propriétaire-exploitant. Suivi administratifs des conventions.

Les partenaires associés au projet :

Chambre d'agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de la Marne, Adasea, SARL Miroir Environnement, Fédération Régionale des chasseurs de Champagne Ardenne.

Extrait cahier des charges sur la plantation herbacée, arbustif sous pylône :



Suites en 2016

L'année 2016 sera consacrée à la mise en place des aménagements (semis, plantation).

Des sociétés éoliennes sollicitent Symbiose pour le choix des aménagements et leur mise en place.



En février 2015, la société Windvision prend contact avec l'association Symbiose pour lui proposer de travailler en partenariat dans le cadre projet d'installation des 10 éoliennes au Sud des Ardennes.

Dès 2016 les 10 éoliennes situées sur les communes de Ménil-Annelles et d'Annelles seront en activité permettant de répondre aux besoins équivalent à une consommation électrique annuelle de 25 000 foyers (hors chauffage).

Devant répondre aux enjeux de la compensation écologique et à l'obligation de mettre en place des actions liées aux problématiques définies dans les études d'impact, la société Windvision s'est rapprochée de l'association Symbiose pour lui permettre d'identifier des actions réalisables, acceptables et pérennes.

Courant 2015 de nombreux échanges ont eu lieu entre Symbiose et Windvision pour définir le cadre de référence du partenariat, pour bien connaître les enjeux entre profession agricole, environnementalistes et opérateur éolien. Les facteurs de réussite du projet ont été arrêtés ainsi que les partenaires du projet.

Le positionnement de Symbiose se faisait sous la condition de mettre fin au dogme de la compensation écologique consistant à compenser la mise en place d'une éolienne par 2 ha de jachère (soit pour ce projet 20ha de perte de production agricole), tout en répondant aux contraintes réglementaires.

Suites en 2016

Le cadre d'intervention de chacune des parties et les objectifs seront arrêtés dans une convention cadre en 2016.



Futures Energies est le 1^{er} acteur éolien du groupe ENGIE et exploite en France 538 MW éoliens.

En 2015 Engie sollicite Symbiose pour le projet éolien du Mont Heudelan.

- 29,7 MW
- 9 éoliennes (5 éoliennes dans la Marne, sur la commune de St hilaire le Petit et 4 éoliennes dans les Ardennes sur la commune de St Clément à Arnes.
- mis en service à l'hiver 2015

Futures Energies Engie, sollicite Symbiose pour proposer des mesures permettant de renforcer les trames vertes et bleues autour du parc éolien du mont Heudelan.

Pour répondre à cette demande Symbiose a mobilisé 3 partenaires de l'association Fédération régionale des Chasseurs et la Chambre d'agriculture de la Marne pour leurs expertises terrain et la FDSEA de la Marne pour la mobilisation du réseau des agriculteurs.

Suites en 2016

Le travail de terrain devra déboucher en 2016 sur les propositions de projets concrets répondant aux enjeux de la trame verte et bleue.

LE TERRITOIRE AU PROFIT DE LA BIODIVERSITE

La volonté des partenaires Symbiose est d'unir leurs compétences pour définir une méthode permettant aux acteurs de terrain de mettre en place des continuités écologiques sur un espace à l'échelle communale voire intercommunal.

Cette méthode devra être simple, applicable par les acteurs locaux et reproductibles sur d'autres territoires.

En 2015, le périmètre de cette expérimentation a été défini. Il représente 3 communes (Tilloy et Bellay, Saint Rémy sur Bussy, Sommes Vesle).

Le groupe pilote du projet a été constitué (agriculteurs constitué dans un projet GIEE « Agriculture et biodiversité »).

Le pilotage du projet est assuré par la Chambre agriculture de la Marne et la Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne.

Le pilotage professionnel est assuré par Benoit Collard, secrétaire général et Jean Marie Delanery, Président du GIEE.

Les partenaires associés au projet :

Pour réaliser ce projet les partenaires identifiés sont la Chambre d'agriculture de la Marne, LPO Champagne Ardenne, la FDSEA51, FARRE, Réseau biodiversité pour les Abeilles, la FRCA, La Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardenne, l'Adasea, la Fédération Régionale des Coopératives, la collectivité Pays de Chalons, le lycée de Sommes Vesle, la commune de Tilloy Bellay, les agriculteurs de la commune ou communes alentours.

La 1ère étape réalisée en 2015 a été de réaliser un diagnostic (sur une partie du territoire d'étude) et de caractériser les aménagements agro écologiques.

Des infrastructures agro-écologiques ont été reportées sur des cartes et leurs niveaux de performance biodiversité ont été définis.

Exemple de carte pour le diagnostic des chemins



Mise en évidence de la formation des corridors par la connexion des chemins.

La plus-value des aménagements a été considéré au regard de l'ensemble du territoire (notion de connexions écologiques).

Cette méthode de diagnostic doit permettre de qualifier la marge de progrès du territoire (rapport entre l'existant et l'objectif atteignable déterminé selon le potentiel).

2015, contacts avec la recherche

L'enjeu du projet reposant sur son caractère reproductible, Symbiose s'est rapproché de la recherche afin de déterminer les facteurs de réussite sur cet enjeu de déploiement.

- Rencontre avec Richard LUBIN, Responsable du pôle recherche et transfert, Pôle Recherche et Transfert, Direction de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation.
- Rencontre avec Jon Marco CHURCH, Maître de conférences en aménagement, durabilité et Gouvernance, Université de Reims Champagne-Ardenne

Ces contacts ont permis à Symbiose d'identifier les modes opératoires et objectifs de la recherche. Si des apports de la recherche ont été mis en évidence dans le projet TERRITOIRE, le partenariat nécessite d'avantage de temps de maturation.

2015, contacts avec les collectivités

Le projet TERRITOIRE répondant aux enjeux de la mise en œuvre de la réglementation SRCE, les collectivités ; Pays de Chalons et Communauté de communes Val de Vesle-et Suippes ont affirmé leur soutien sur cette expérimentation :

- Soutien dans le cadre de l'appel à projet « Plan de paysage »
- Soutien politique dans la valorisation du projet.

Suites en 2016

2016 correspond aux étapes impliquant les acteurs locaux.

Afin de tester l'outil diagnostic, des formations seront proposées.

Le projet 2016 s'ouvrira à l'ensemble des agriculteurs du périmètre d'expérimentation.

L'avancée du projet devra permettre dès 2016 de donner aux agriculteurs la possibilité de décider des aménagements, des éléments agro biodiversité, à réaliser pour l'automne pour constituer des corridors écologiques.

Pour 2016, des recettes devront être trouvées pour la poursuite de ce projet.

Des actions de sensibilisation vers d'autres publics et scolaires

Rencontres FARRE - Jeudi 22 janvier 2015 - Assemblée nationale

Intervention sur le thème : Agriculture & Société : Regards croisés sur la biodiversité.

FDSEA de l'Oise

Intervention de Symbiose pour la présentation de ses actions auprès du Conseil d'administration.

Conférence des boursiers de NUFFIELD – 5 mars 2015

Présentation des missions, de la gouvernance de Symbiose devant les huit pays associés au sein de l'association internationale NUFFIELD (Angleterre, Irlande, Australie, Nouvelle Zélande, Zimbabwe, Hollande, France, Canada).

Rencontre de l'Espace Régional de Concertation sur l'Education à l'Environnement et au Développement Durable- 15 avril 2015

Présentation de l'association Symbiose et de ses actions aux membres du CREED.

Animations auprès de la MFR de Vertus - Avril 2015

Symbiose est intervenue auprès de 2 classes de terminal avec pour objectif : Faciliter la compréhension des sujets complexes en écologie (notion d'écosystème, biotope...) par la mise en situation des élèves dans l'environnement étudié.

Fête de la Chasse et Terroir Juin 2015

Présence de partenaires Symbiose sur un stand. Diffusion du film « Agissons ensemble au profit de la biodiversité ».

Maison de la Nature à Boulton-aux-Bois – Rencontre avec Eric Jarosz, responsable pédagogique – Septembre 2015.

Echanges sur le projet de créer un circuit pédagogique pour l'éducation à l'environnement et au développement durable en lien avec le Parcours Découverte de la Biodiversité de Berru.

Aménagements commune Val de Vesle

La commune a sollicité Symbiose pour l'aménagement d'un terrain à partir d'éléments biodiversité (mare, arbres fruitiers et haies, bosquets...).

L'ambition du projet de la commune est de créer un parcours biodiversité entre plusieurs communes disposant de parcelles à caractère environnementales.

Recherche et développement

Reconversion de la BA112

Symbiose s'inscrit dans le projet du « pôle d'excellence de Recherche & Innovation pour une ressource agricole durable » porté par le réseau des OPA agricole.

Les missions de Symbiose s'intègrent dans l'objectif : Optimiser la valorisation des potentialités des milieux cultivés avec une double préoccupation économique et environnementale.

Pari du végétal

Symbiose est référencée comme association faisant partie du réseau d'acteurs de l'association du Pari du Végétal.

Annexes

ANNEXE 1 Articles de presse

VENDREDI 9 JANVIER 2015 - LA MARNE AGRICOLE

11

COMPRENDRE

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour ce lancer ! Symbiose propose des fiches simples et pédagogiques pour réaliser ces aménagements.

Des aménagements simples et peu contraignants, quoi et comment faire ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, en 2014, Symbiose propose aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération régionale des chasseurs de Champagne Ardenne, Co-

pérative Acolyance, Chambre départementale d'agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles: haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagement par les agriculteurs en répondant à leurs questions: quels intérêts pour l'environnement? Quels avantages et inconvénients pour l'exploitation? Où localiser l'aménagement? Quel est l'entretien?...

Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent.

Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association

Symbiose ou sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com dans la rubrique « Accompagnement-Espace membres - Fiches techniques ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil).

Ce projet reçoit le soutien financier du Feader et de la région Champagne-Ardenne.

Sébastien Poirot
Symbiose

LA JACHÈRE FAUNE SAUVAGE, PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

■ La jachère faune sauvage « classique » est une jachère classique qui est conduite de manière à préserver la faune sauvage. C'est une parcelle d'au moins 5 m de large pour 25 ares minimum. Une longue période de non-entretien mécanique permet de protéger la faune. Pour que son efficacité sur la faune sauvage soit la meilleure, la jachère doit être sur une parcelle en gel fixe et implantée en bande.

Avantages :

- zone de refuge et de gagnage pour le gibier : contribue à minimiser les dégâts sur les cultures voisines ;
- présence de plantes mellifères favorisant la présence

Désavantages :

- pour être efficace, elle doit être implantée sur une longue période, pour avoir un effet durant l'hiver ;
- perte de surface productive.

Intérêts pour la biodiversité :

Cette jachère est utilisée spécifiquement pour la faune sauvage, on y trouve donc une biodiversité importante dont des insectes utiles à l'agriculture.

Plus de détails sur cet aménagement sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com rubrique Accompagnement/Espace membres/Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).

COMPRENDRE

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour ce lancer ! Symbiose propose des fiches simples et pédagogiques pour réaliser ces aménagements

Des aménagements simples et peu contraignants, quoi et comment faire ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, en 2014, Symbiose propose aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardenne, Coopérative Acolyance, Chambre Départementale d'agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagement par les agriculteurs en répondant à leurs questions : Quels intérêts pour l'environnement ? Quels avantages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ?... Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose



Une jachère apicole peut-être composée de plusieurs espèces.

met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent.

Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association Symbiose ou sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com dans la rubrique « Accompagnement - Espace membres - Fiches techniques ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil).

Ce projet reçoit le soutien financier du Feader et de la région Champagne-Ardenne.

Sébastien Poirat
0326 04 75 09

LA JACHÈRE MELLIFÈRE, POUR NOURRIR LES ABEILLES

■ La jachère mellifère, aussi appelée jachère apicole, contient des plantes productrices de pollen et de nectar. Ces plantes constituent une source de nourriture pour les insectes pollinisateurs et plus particulièrement pour les abeilles domestiques. Une jachère apicole peut contenir des espèces végétales telles que la phacélie, le mélilot ou le sainfoin. Cet aménagement a été conçu par le réseau Biodiversité pour les abeilles. <http://www.jacheres-apicoles.fr/>

Avantages :

- source de nectar et de pollen essentielle au maintien des populations d'insectes pollinisateurs pendant les périodes de carence alimentaire ;
- abri pour la petite faune et source de nourriture pour les oiseaux ;
- embellissement du paysage : de la floraison de juin aux premières gelées.

Inconvénients :

- perte de surface productive ;
- forte rémanence de certains couverts ;
- intérêt très ciblé sur les abeilles domestique, impact sur la diversité ordinaire plus limité.

Intérêts pour la biodiversité :

La présence de jachères mellifères permet de fournir des ressources alimentaires aux pollinisateurs en dehors des périodes de floraison des cultures. Cela évite des carences en protéines dangereuses pour les colonies d'abeilles au printemps et en fin d'été. Plus de détails sur cet aménagement sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com rubrique Accompagnement/Espace membres/Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).

AU FIL DE LA SEMAINE

SYMBIOSE Des élèves de la MFR de Vertus ont participé à la plantation d'une haie les 5 et 11 mars dans la commune de Bouy. Une expérience qui a été possible grâce à l'implication des partenaires de l'association Symbiose.

Les élèves de la MFR plantent une haie pour découvrir la biodiversité

Depuis le début de l'année scolaire, l'association Symbiose accompagne deux classes de la MFR de Vertus (Bac professionnel services à la personne) sur la découverte de la biodiversité en milieu rural. Les différentes interventions de Symbiose pour ces deux classes rentrent dans le cadre des cours de biologie dispensés à ces élèves. La première action a été une visite de la parcelle d'expérimentation mise en place par Symbiose sur la commune de Berru. Pour continuer dans cette voie d'enseignement de la biodiversité, Symbiose a proposé aux deux classes de participer à la plantation d'une haie les 5 et 11 mars au sein de l'exploitation de M. Gillet, agriculteur à Bouy.

Cet aménagement d'1 ha a plusieurs objectifs pour cet agriculteur chasseur : d'une part favoriser la présence de gibier,



Les bénévoles et les élèves de la MFR ont planté les arbustes.

et d'autre part, diversifier le paysage autour de ses champs.

Les matinées étaient consacrées à la plantation, auxquelles les élèves de la MFR ont participé activement sous l'encadrement des partenaires de Symbiose (Chambre d'agriculture de la Marne, chasseurs, LPO, apiculteurs). La plantation s'est déroulée de beau temps et efficacement grâce à la motivation des élèves de la MFR. Les 1000 mètres de haie ont été plantés pendant ces deux jours.

Les après-midi, les élèves ont pu suivre plusieurs interventions sur les intérêts pour la biodiversité de l'implantation de haies et d'autres aménagements. Cela a été l'occasion de décrire les techniques de plantations et les différents matériels utilisés (paillages, protections contre le gibier, espèces végétales) pendant la plantation du matin. Le Conseil général de la Marne a présenté

l'intérêt pour la biodiversité de l'implantation de haies le long des routes départementales.

L'implantation d'une haie peut également être bénéfique aux pollinisateurs. Les apiculteurs présents ont donc présenté le fonctionnement des ruches et les abeilles. Ils ont notamment évoqué le rôle primordial des abeilles et des autres insectes pollinisateurs sur l'environnement via leur action de pollinisation. La journée s'est terminée par des déterminations de plantes le long d'une haie. Les intervenants ont alors insisté sur l'importance d'implanter des espèces locales dans les aménagements paysagers.

Sébastien Poirer

FINANCEMENT PARTICIPATIF Le magasin Nature & Découvertes de Reims propose à ses clients un système de don avec l'Arrondi. L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » et son projet « Apiluz » a été choisie pour recevoir les dons du magasin de Reims.

Le projet **Apiluz** retenu par Nature & Découvertes pour le programme de l'Arrondi

La fondation Nature & Découvertes a retenu un projet sous l'égide de l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » parmi d'autres projets en faveur de l'environnement. Cette sélection permettra de bénéficier des dons du programme de l'Arrondi dans le magasin Nature & Découvertes de Reims. Les clients demandant l'Arrondi de leurs achats à l'euro supérieur donnent entre 1 et 99 centimes au projet. Par exemple, sur



La luzerne constitue une bonne source de nourriture pour les abeilles.

un achat de 23,75 €, le client demandant l'Arrondi paye 24 € et 25 cts seront reversés au projet « Apiluz ».

Faites une fleur (de luzerne) aux pollinisateurs !

Le projet « Apiluz » a pour objectif de laisser des bandes de luzernes non fauchées pour observer l'effet de la présence de plus de fleurs sur les abeilles, le miel et les autres pollinisateurs. Expérimenté sur la commune de Beine-Nauroy, 10 hectares de luzerne non fauchée, et donc

en fleurs, sont constamment à disposition des insectes pollinisateurs. Les fleurs de luzerne sont présentes aux périodes où les autres fleurs sont rares et permettent aux abeilles d'éviter les périodes de disette.

De plus, la luzerne fournit une nourriture de qualité aux abeilles et autres pollinisateurs. Pour quantifier les intérêts de cette démarche, l'expérimentation est accompagnée d'un protocole de suivi des colonies d'abeilles, de la mesure de la production de miel

et du dénombrement des autres pollinisateurs.

Sébastien Poirer

L'association Symbiose bénéficie des financements du Conseil régional de la Champagne-Ardenne, de l'Europe (Feader) et de la Chambre d'agriculture de la Marne.

AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ Pour faire découvrir le paysage de la Champagne crayeuse, Symbiose fait appel au financement participatif afin de réaliser une table de lecture du paysage.

Une table de lecture du paysage unique en Champagne-Ardenne

L'association «Symbiose, pour des paysages de biodiversité» a pour ambition de créer une table de lecture du paysage interactive en Champagne crayeuse. Symbiose lance une campagne de financement participatif sur le site kisskissbankbank.com pour réaliser cette table qui sera installée sur le parcours de découverte de la biodiversité en milieu rural à Beru.

Le *crowdfunding* (ou financement participatif) constitue une alternative aux acteurs traditionnels du financement. Le financement participatif consiste à faire appel à un grand nombre de personnes faisant des dons pour financer un projet. Le montant de ces dons est choisi par le contributeur. Afin d'inciter les personnes à faire des dons, des contreparties sont proposées aux contributeurs selon le montant de leur don. Le

crowdfunding permet de fédérer un grand nombre de personnes autour d'un projet en faisant en sorte que les financeurs s'y sentent impliqués.

Un aménagement interactif et pédagogique

Le projet de la table de lecture du paysage interactive située en Champagne crayeuse a pour vocation de donner les clés de la compréhension d'un paysage. Géologie, économie, histoire... tout public, petit à grand, initié ou non pourra apprendre à comprendre et à aimer le paysage. Des flashcodes permettront d'aller plus loin dans les connaissances. En les flashant le public pourra écouter l'intervention de différents spécialistes de la Champagne crayeuse décrire le paysage que l'on a devant les yeux.

Les généreux contributeurs auront donc la satisfaction d'avoir participé à l'implantation



Symbiose a choisi le financement participatif pour impliquer le plus de personnes possible autour d'un projet.

d'un aménagement pédagogique interactif unique, et apprécieront les contreparties proposées. Parmi celles-ci, la visite d'une miellerie, des photos du visuel de la table de lecture du paysage, ou encore une invitation à l'inauguration officielle de la table de lecture du paysage.

Pour participer au financement, il suffit de suivre ce lien : www.kisskissbankbank.com/une-lecture-interactive-du-paysage. L'association Symbiose bénéficie

des financements du conseil régional de la Champagne-Ardenne, de l'Europe (Feader) et de la Chambre d'Agriculture de la Marne.

Sébastien Poirer
Symbiose

COMPRENDRE

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour se lancer ! Symbiose propose des fiches simples et pédagogiques pour réaliser ces aménagements.

Des aménagements simples et peu contraignants ; quoi et comment faire ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, en 2014, Symbiose propose aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération régionale des chasseurs de Champagne Ardenne, Coopérative Acolyance, Chambre départementale d'agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords



Un chemin peut également comporter une banquette enherbée centrale.

de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagement par les agriculteurs en répondant à leurs questions : Quels intérêts pour l'environnement ? Quels avan-

tages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ?... Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose

met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent.

Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association Symbiose ou sur le site Internet www.symbiose-biodiversite.com dans la rubrique « Accompagnement-Espace membres - Fiches techniques ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire

gratuitement sur le site internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil).

Ce projet reçoit le soutien financier du Feader et de la région Champagne-Ardenne.

Sébastien Poirer - Symbiose
0326047509

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR LES BORDS DE CHEMINS

■ Avantages :

- Source de nectar et de pollen essentielle au maintien des populations d'insectes pollinisateurs ;
- Abri pour le petit gibier ;
- Rôle de corridor écologique.

■ Inconvénients :

- Présence possible d'adventices.

■ Intérêts pour la biodiversité :

Les marges de chemins permettent à de nombreuses espèces auxiliaires de culture d'effectuer leurs cycles de développement et de se maintenir à proximité des parcelles cultivées.

Elles peuvent alors assurer leur rôle de régulation des insectes ravageurs.

Plus de détails sur cet aménagement sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com rubrique Accompagnement/Espace membres/Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).

CHAMPAGNE-ARDENNE

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Marne. L'association Symbiose lance une campagne de financement participatif sur le site Kisskissbankbank.com. Objectif : réunir 4 500 € d'ici le 24 mai pour réaliser une table interactive de lecture du paysage dans toutes ses dimensions (géologique, écologique, économique et historique). Cet aménagement éducatif sera installé sur la plate-forme pédagogique de l'association à Berru (Marne) l'été prochain.

La France Agricole du 10 avril 2015

■ Farre*

Biodiversité et agriculture : une opportunité à saisir

Les 17^{es} rencontres de Farre* ont permis aux nombreux agriculteurs et aux organisations agricoles d'échanger sur la biodiversité en milieu agricole et l'évolution de l'agriculture.

Les acteurs s'accordent pour reconnaître qu'agriculture et biodiversité sont indissociables. Pour l'agriculture, la biodiversité des sols est indispensable, les services éco-systémiques sont nécessaires à de nombreuses productions agricoles. Et sans agriculture, la biodiversité serait moins riche, moins diverse en France. Gilles Boëuf, Président du Muséum national d'histoire naturelle, le confirme « le sol est essentiel avec ses 2,5 tonnes de bactéries, ses 3,5 tonnes de mycélium de champignons par hectare. » Et parallèlement, il rappelle que la déprise agricole peut engendrer une diminution de la biodiversité, notamment quand les milieux ouverts se referment, comme cela peut être le cas dans certaines régions de montagne.

Un partenariat à créer

Plutôt que d'ajouter de nouvelles règles, de complexifier le champ d'actions des agriculteurs en créant de nouveaux zonages, différents témoins proposent de créer de nouveaux partenariats entre

le monde agricole et la société civile. Hervé Lapie, Président de Symbiose dans la Marne, rappelle que cette association regroupe des collectivités territoriales, des ONG, des chasseurs et des agriculteurs pour trouver des solutions adéquates et territorialisées pour restaurer des espaces pour la biodiversité, comme les bouchons marnais, ces bosquets créés au milieu des champs ou encore les bandes de luzerne fauchées après la floraison. Christiane Lambert, Première Vice-Présidente de la FNSEA, a présenté les actions menées avec de nombreuses organisations agricoles, comme la rédaction d'un recueil sur l'agriculture et la biodiversité, et a invité les maîtres d'ouvrage en recherche de mesures de compensation écologique à se rapprocher de la profession agricole pour réfléchir à des solutions ensemble.

Bénéfices économiques ?

Intégrer la biodiversité dans le développement économique des exploitations agri-



Kristell Labous

coles. De nombreux témoignages concourent à la conclusion suivante : la biodiversité sera mieux prise en compte par les agriculteurs dès lors que ses apports agronomiques et ses bénéfices économiques pourront être prouvés aux exploitants agricoles. Élisabeth Laville, directrice du cabinet Utopies, confirme « il faut pour convaincre l'intégralité des agriculteurs de préserver la biodiversité mettre en avant l'approche coût/bénéfice pour l'agriculteur, mais aussi pour le territoire, même si cela est réducteur par rapport à ce qu'apporte la biodiversité dans son ensemble. » Certains acteurs ont déjà compris cette nouvelle approche, et le mettent en place dans leurs régions. Emilie Alauze, jeune viticultrice, a expliqué comment sa coopérative avait progressivement intégré la préservation des écosystèmes dans sa démarche de développement économique et réussi à fédérer autour d'elle des agriculteurs pour mettre en œuvre de nouvelles pratiques. Des exemples à suivre... ■

Kristell Labous



Photo Farre

* Farre : Forum des agriculteurs responsables respectueux de l'environnement. Les 17^{es} rencontres ont eu lieu le 22 janvier 2015, à l'Assemblée nationale.

CROWDFUNDING Pour faire découvrir le paysage de la Champagne Crayeuse, Symbiose fait appel au financement participatif pour réaliser une table de lecture du paysage.

Une table de lecture du paysage unique en Champagne-Ardenne

L'association «Symbiose, pour des paysages de biodiversité» a pour ambition de créer une table de lecture du paysage interactive en Champagne Crayeuse. Symbiose lance une campagne de financement participatif sur le site kisskissbankbank.com pour réaliser cette table qui sera installée sur le parcours de découverte de la biodiversité en milieu rural à Berru.

Le crowdfunding constitue une alternative aux acteurs traditionnels du financement. Le financement participatif consiste à faire appel à un grand nombre de personnes faisant des dons pour financer un projet. Le montant de ces dons est choisi par le contributeur. Afin d'inciter les personnes à faire des dons, des contreparties sont proposées aux contributeurs selon le montant de leur don. Le crowdfunding permet de fédérer un grand nombre de personnes autour d'un projet en faisant en sorte que les financeurs s'y sentent impliqués.



Symbiose a choisi le financement participatif pour impliquer le plus de personnes possible autour d'un projet.

Un aménagement interactif et pédagogique

Le projet de la table de lecture du paysage interactive située en champagne crayeuse a pour

vocation de donner les clés de la compréhension d'un paysage. Géologie, économie, histoire... tout public, petit à grand, initié ou non pourra apprendre à

comprendre et à aimer le paysage. Des flashcodes permettront d'aller plus loin dans les connaissances. En les flashant le public pourra écouter l'interven-

tion de différents spécialistes de la champagne crayeuse décrire le paysage que l'on a devant les yeux.

Les généreux contributeurs auront donc la satisfaction d'avoir participé à l'implantation d'un aménagement pédagogique interactif unique, et apprécieront les contreparties proposées. Parmi celles-ci, la visite d'une miellerie, des photos du visuel de la table de lecture du paysage, ou encore une invitation à l'inauguration officielle de la table de lecture du paysage.

Pour participer au financement, merci de suivre ce lien : www.kisskissbankbank.com/une-lecture-interactive-du-paysage L'association Symbiose bénéficie des financements du conseil régional de la Champagne-Ardenne, de l'Europe (Feader) et de la Chambre d'Agriculture de la Marne.

Alexis Leherle – Symbiose



L'agriculture et l'environnement en bonne intelligence : actualités, initiatives et analyses

NEWSLETTER

Inscrivez-vous à notre lettre d'information bihebdomadaire

Réchauffement climatique L'agriculture émet des solutions



La 21^e conférence des parties (COP 21) des Nations Unies sur le climat se déroulera en 2015 à Paris. Objectif : maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. Découvrez la contribution de l'agriculture et partagez vos expériences !

COUP D'OEIL

- Le film « Algues 2050 », produit par la société Her-Bak Médias, a obtenu le premier prix dans la...
- Les capacités d'électricité produite à partir d'énergie solaire augmenteront de 80% en...
- Plus de deux tiers des agriculteurs utilisent Internet dans le cadre de leur travail, souligne une étude réalisée...

Des projets de territoire avec le programme Symbiose

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » rassemble tous les acteurs concernés de la région Champagne-Ardenne, pour la gestion de la biodiversité. L'accumulation des données scientifiques de terrain étant réalisée, le programme s'attache maintenant à monter des projets de territoire.

Symbiose va mettre en place un projet de trois ans sur les communes marnaises de Tilloy-et-Bellay, Somme-Vesle, et Saint-Rémy-sur-Bussy. Le projet est ambitieux. Il vise à faire progresser grâce aux agriculteurs, acteurs principaux du territoire, avec l'appui d'experts*, le niveau écologique du territoire. « Cette réflexion se veut pertinente et constructive puisque chaque acteur de ce projet doit y trouver un résultat positif dans l'évolution du niveau de la biodiversité à travers les aménagements performants proposés dans son domaine de compétences », précise Benoît Collard, secrétaire général de Symbiose. « Dans un premier temps, nous allons étudier les consensus possibles entre tous les partenaires pour stopper la chute de la biodiversité, voire pour l'améliorer. Ensuite seulement, nous examinerons si cette réflexion est compatible avec la réglementation. »



* les partenaires du projet : LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), FRC (Fédération régionale des chasseurs), RBA (Réseau biodiversité pour les abeilles), Chambre d'agriculture de la Marne, la coopération agricole, FARRE 51 (Forum des agriculteurs responsables respectueux de l'environnement).

D.R. - 18/05/2015

Indicateur

Envoyer à un ami Imprimer

Partager :



Tweet 6

Apiluz : quand les agriculteurs s'engagent à nourrir les abeilles

Des agriculteurs de la Marne se sont réunis en association pour retarder la fauche de la luzerne pour alimenter les ruches avoisinantes. La production de miel a doublé.

Pascal Berthelot | 03 Juin 2015, 12h16 | MAJ : 04 Juin 2015, 16h26



Une abeille se régale sur de la luzerne, à condition que la plante ne soit pas fauchée avant sa floraison.
(Photo Julie Portejoie/FDSEA)

Ils sont 16. Une poignée d'agriculteurs de la Marne réunis au sein de l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » (<http://www.symbiose-biodiversite.com/>) s'est lancée l'an dernier dans un test grandeur nature intitulé Apiluz (<http://www.symbiose-biodiversite.com/?p=2191>).

But de l'opération : retarder le fauchage d'une partie de leurs champs de luzerne, afin de donner à manger aux abeilles. L'idée vient des apiculteurs du coin, qui avaient remarqué que les abeilles souffraient d'un manque de fleurs à la fin du printemps (<http://actualites.leparisien.fr/printemps.html>), entre mai et juin.

La profession agricole, gestionnaire de la biodiversité



« Symbiose agit pour des paysages de biodiversité au sein de notre territoire ».

« Symbiose, pour des paysages de biodiversité » est une association unique en France, consultée sur de nombreux sujets liés à la biodiversité par différents ministères, dont l'écologie et l'agriculture.

Tournée vers des projets biodiversité Symbiose regroupe de nombreux acteurs du territoire, Organisations agricoles professionnelles, Collectivités, associations, comme par exemple : les Chambres d'agriculture, le Pays de Châlons, le SGV, le Lycée de Somme Sulpice, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, la Fédération Régionale des Chasseurs le Réseau Biodiversité pour les Abeilles...

Cette association réunit une diversité de compétences pour répondre aux initiatives collectives et reproductibles en faveur de la biodiversité.

La FDSEA s'implique dans cette association car elle est convaincue que c'est aux agriculteurs d'accompagner cette démarche biodiversité pour proposer des axes de travail pour assurer une continuité environnementale et économique de leur exploitation et ne pas subir, à terme, des réglementations incohérentes. Elle est en effet, partie prenante dans la mise en œuvre de la trame verte et bleue, en proposant de mettre en œuvre des aménagements simples et efficaces permettant de

maintenir la biodiversité, et le potentiel productif et qualitatif de l'agriculture locale.

Expérimenter, démontrer, sensibiliser, échanger... Une telle approche, orientée vers une implication volontaire des agriculteurs et visant à convaincre sans contraindre, constitue un gage de réussite à long terme.

Contact : Alexis Leherle, 03.26.04.75.09
ou contact@symbiose-biodiversite.com

Retrouvez toute l'information
sur l'association
www.symbiose-biodiversite.com

L'association « Symbiose » reçoit le soutien financier sur l'ensemble du projet du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, de l'Europe (FEADER) et de la Chambre départementale de la Marne.



Maison des agriculteurs
2, rue Léon-Patoux - CS 50001
51664 Reims Cedex
www.fdsea51.fr

1314492300

L'union du 13 juin 2015

AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ L'assemblée générale de l'association « *Symbiose pour des paysages de biodiversité* », qui a eu lieu mardi 9 juin 2015 à Epoye, a rassemblé des partenaires plus nombreux que l'année précédente.

La biodiversité : un sujet qui fédère

Hervé Lapie, président de l'association Symbiose, a rassemblé de nombreux partenaires toujours plus diversifiés lors de l'assemblée générale du mardi 9 juin 2015 qui s'est tenue à Epoye. Ce fut l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et sur les projets à venir. Au programme : retour sur les comptes et le montant de la cotisation, présentation du bilan d'activité 2014 et des projets 2015, intervention d'Hélène Gross, chargée de mission Biodiversité à l'Acta (Association de coordination technique agricole) et visite de la plateforme Biodiversité de Berru.

Hélène Gross a présenté la place de la biodiversité au sein de ce réseau d'ITA (Institut technique agricole). Elle a développé notamment deux dispositifs d'intérêt pour la biodiversité qu'elle pilote en tant que chef de projet, financés par le Casdar (Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural). Le premier, le RMT (Réseau mixte d'acteurs) « *Biodiversité et Agriculture* », a pour but de rassembler les acteurs autour de cette thématique commune pour favoriser les échanges d'information, le transfert de connais-



De gauche à droite : Hélène Gross, chargée de mission Biodiversité à l'Acta, Benoît Collard, secrétaire général de Symbiose et Hervé Lapie, président de Symbiose.

sances et fournir une expertise efficace. Ce réseau aborde trois thématiques pouvant participer à l'évaluation de la performance de la biodiversité : la régulation des bioagresseurs, la pollinisation et l'évaluation globale de la biodiversité. Il a pour objectif de développer des outils de mesure, méthodes et indicateurs les plus adaptés pour traduire les apports de la biodiversité dans le monde agricole. De nombreux part-

naires sont mobilisés sur ce projet, dont les Chambres d'agriculture et Solagro, entreprise associative.

Le second, le projet « *Agribirds* », s'interroge sur la sous-utilisation des indicateurs « *oiseaux* » par les acteurs agricoles. Pourtant les oiseaux sont connus depuis longtemps comme de bons indicateurs des interactions entre agriculture et biodiversité. L'objectif de ce projet est de réflé-



Lors de la visite commentée par Jérémie Miroir, les participants ont pu observer l'évolution des aménagements depuis leur plantation en 2013.

chir sur les moyens de diffuser l'utilisation de ces indicateurs efficaces de biodiversité auprès des acteurs du monde agricole, par l'élaboration de protocoles simples et adaptés à ces acteurs.

La LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) travaillent notamment en collaboration sur ce projet. Hélène Gross ne connaissait pas l'association Symbiose, mais elle a apprécié la diversité des partenaires (agriculteurs, apiculteurs, chasseurs, associations environnementales, collectivités) tous rassemblés dans un même but de maintien de la biodiversité.

Les structures d'envergure nationale comme l'Acta ont besoin d'acteurs de terrain comme Symbiose pour relayer les projets à l'échelle locale, fournir des retours d'expérience et diffuser les connaissances.

L'association Symbiose reçoit le soutien financier pour l'ensemble de son projet du Conseil régional de Champagne-Ardenne, de l'Europe (Feader) et de la Chambre d'agriculture de la Marne.

Camille Monchy
Symbiose

INTERVIEW D'UN PARTICIPANT À LA VISITE

■ **Camille Monchy :** vous avez participé à la visite du site de Berru, commentée par Jérémie Miroir, expert botaniste, et présentant les multiples aménagements dédiés à la biodiversité. Quels enseignements en avez-vous tiré ?

Bruno Gillet (agriculteur et adjoint au maire à Baconnnes). Les aménagements présentés par Jérémie Miroir sont simples et peu coûteux. L'entretien est facile à réaliser si le paillage utilisé autour des arbustes est efficace. Le mélange d'espèces rampantes, d'arbustes à baies et d'arbres permet avec les bandes enherbées d'apporter au gibier « *le gîte et le couvert* ». Toutefois, la superficie enherbée m'a paru excessive par rapport aux plantations, d'où une consommation de surface vite importante.

Pour résumer, je dirais qu'il est bien dommage que la nouvelle Pac (politique agricole commune), avec la transformation des Set (surface équivalente topographique) en Sie (surface d'intérêt écologique), ne favorise plus ce genre de réalisation. Les règlements environnementaux changent sans arrêt, ce qui décourage beaucoup d'agriculteurs de prendre des initiatives en faveur de la biodiversité. Par exemple, la création de haies a été encouragée et subventionnée jusqu'en 2014. Au 1^{er} janvier 2015, le règlement change et les haies deviennent une contrainte figée dans le parcellaire de nos exploitations. D'un point de vue réglementaire, elles ne présentent plus d'intérêt pour la biodiversité.

Le principal intérêt de ce type d'aménagements est qu'il est reproductible. À ce propos, envisagez-vous des actions favorisant la biodiversité sur votre exploitation ou pour le compte de la commune de Baconnnes ?

Pour favoriser la biodiversité, Jérémie Miroir insiste beaucoup sur l'importance des bandes enherbées mixées à des plantations d'arbustes. En 2012 et 2013, pour être en règle vis-à-vis des Set, j'ai créé une haie de 400 mètres de long bordée par trois mètres d'herbe de chaque côté. J'évite aussi de broyer l'herbe des chemins en bordure de champ.

Pour ce qui est de l'avenir, c'est au niveau de Baconnnes que des actions vont être menées. La commune vient d'acquérir une parcelle d'un hectare en périphérie du village. Avec l'aide de la Chambre d'agriculture et de Symbiose, nous allons y créer un savat, un verger conservatoire et des aménagements favorisant la biodiversité, ce qui s'intégrera bien dans le village fleuri.



De gauche à droite : Marcel Dubois, adjoint, Bruno Gillet, adjoint et Francis Girardin, maire de Baconnnes.



Les aménagements se sont bien développés en deux ans, à l'exemple de la haie : à gauche, en septembre 2013, à droite en juin 2015.

En bref

■ Réseau ferré : recherche de voies contre l'arrêt des lignes capillaires

Le maintien en service des voies ferrées capillaires en France était à l'ordre du jour à Paris au Salon international du transport et de la logistique (SITL). 7,7 millions de tonnes (Mt) de produits agricoles empruntent chaque année ce réseau de 4 200 km, dont 90 % sur les 900 km où passe plus d'un train par semaine.

En juillet 2014, Coop de France-métiers du grain (Fédération française des coopératives céréalières) s'était alarmée d'une succession de fermetures de lignes, dénonçant l'obsolescence et le manque d'entretien du réseau. Elle faisait état d'un risque de report annuel de 2,1 Mt de grains du rail au camion si cette politique se poursuivait, soit un remplacement de 1 600 trains par 82 000 camions supplémentaires chaque année. En novembre, Réseau ferré de France diagnostiquait que 440 des 900 km les plus fréquentés pourraient être interdits à la circulation faute de réhabilitation rapide.

La rénovation de ces 900 km nécessite 135 millions d'euros (M€) selon le référentiel de coût de la SNCF. Même si les régions et les entreprises doivent participer, c'est bien plus que les 30 M€ prévus par l'État d'ici 2017 pour le réseau capillaire... entre autres. Une partie de la solution est recherchée dans la révision du référentiel de coût spécifiquement pour ce réseau où les trains circulent moins vite et sollicitent donc moins les infrastructures. Les représentants de la SNCF au SITL ont annoncé que de nouvelles références seraient prochainement testées, qui seraient assises notamment sur une vitesse de 40 km/h au mieux, au lieu de 60.

(Source : AGPB)

COMPRENDRE

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour se lancer ! Symbiose propose des fiches simples et pédagogiques pour réaliser ces aménagements

Des aménagements simples et peu contraignants, quoi et comment faire ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne-Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, en 2014, Symbiose propose aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne, Coopérative Acolyance, Chambre départementale d'agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagements par les agriculteurs en répondant à leurs questions : Quels intérêts pour l'environnement ? Quels avan-



Le projet Apiluz, mis en place par Symbiose, en partenariat avec Luzeal et la Coopérative de Puisieux, illustre ce type d'aménagement.

tages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ?... Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent. Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association Symbiose ou sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com

dans la rubrique « Accompagnement - Fiches techniques ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site Internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil). Ce projet reçoit le soutien financier du Feader et de la région Champagne-Ardenne.

Camille Monchy
Symbiose

LA BANDE DE LUZERNE NON FAUCHÉE : UNE SOURCE DE NOURRITURE POUR LES POLLINISATEURS

■ La luzerne est l'une des principales plantes productrices de pollen et de nectar de la région. Conserver une bande de 7 m de large lors de la fauche de la luzerne permet de maintenir une source importante de nourriture pour les pollinisateurs. Le positionnement de la bande est à alterner.

Avantages :

- Source de nectar et de pollen essentielle au maintien des populations d'insectes pollinisateurs pendant les périodes de carence alimentaire ;
- Maintien de la biodiversité ordinaire dans cette bande (oiseaux, insectes, papillons) ;
- Limitation du développement d'adventices par alternance de positionnement des bandes.

Inconvénients :

- Perte de surface productive.

Intérêts pour la biodiversité :

- Ces bandes mellifères sont sources de nourriture pour les pollinisateurs et plus particulièrement les abeilles. Celles-ci peuvent ainsi maintenir une production de miel régulière tout au long de l'année et assurer la survie du rucher pendant les périodes éventuelles de disette. Plus de détails sur cet aménagement sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com rubrique Accompagnement/Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).



Les fiches du catalogue des aménagements sont disponibles à l'association Symbiose ou sur le site internet.

COMPRENDRE

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour se lancer ! Symbiose propose des fiches simples et pédagogiques pour réaliser ces aménagements.

Des aménagements simples et peu contraignants, quoi et comment faire ?

L'association Symbiose, pour des paysages de biodiversité a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne-Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, en 2014, Symbiose propose aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne, Coopérative Acolyance, Chambre départementale d'agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagements par les



La jachère peut être implantée en bandes de 10 m de large entre 2 parcelles ou au centre d'une parcelle.

agriculteurs en répondant à leurs questions : Quels intérêts pour l'environnement ? Quels avantages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ?... Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent.

Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association

Symbiose ou sur le site Internet www.symbiose-biodiversite.com dans la rubrique « Accompagnement - Fiches techniques ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil).

Ce projet reçoit le soutien financier du FEADER et de la région Champagne-Ardenne.

Camille Monchy
Symbiose

LA JACHÈRE FAUNE SAUVAGE « SPONTANÉE », SOURCE IMPORTANTE DE NOURRITURE

■ Une jachère faune sauvage « spontanée » est constituée de bandes installées en post-récolte offrant la possibilité au stock de graines dans le sol de se développer. Actuellement, ce type d'aménagement est spécifique de la Marne.

Ces jachères constituent également un couvert pour la faune sauvage et notamment les insectes et les oiseaux, ainsi qu'une réserve de nourriture.

Avantages :

- Abri et source de nourriture pour la faune sauvage
- Conservation de la flore messicole annuelle
- Simple à mettre en place

Inconvénients :

- Forte dépendance à la pluviométrie estivale
- Grande emprise au sol
- Facilité de développement des adventices

Intérêts pour la biodiversité :

- La jachère faune sauvage « spontanée » fournit le gîte et le couvert à de multiples espèces d'insectes et d'oiseaux principalement. Elle participe à la conservation de la faune et la flore locale. De plus, elle est peu contraignante en termes de coût et de temps de travail.

Plus de détails sur cet aménagement sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com, rubrique Accompagnement / Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).



Communiqué de presse

Reims, le 10 août 2015

Le financement participatif : pour soutenir collectivement un projet innovant dans la Marne

L'association *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* lance une campagne de financement participatif pour la mise en place de panneaux de lecture du paysage au sein du parcours découverte de la biodiversité à Berru, commune proche de Reims.

Lancement imminent de la campagne

Plus qu'une semaine avant le lancement de la campagne de financement participatif organisée par l'association Symbiose, en partenariat avec Miimosa, plateforme de financement participatif soutenant exclusivement des projets agricoles. Ce dispositif a pour but de fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet innovant dans la Marne : des panneaux de lecture du paysage.

Ces panneaux viendront compléter la plateforme présentant les aménagements propices à la biodiversité à Berru. Ils offriront la possibilité à tous les publics de décrypter le paysage de la Champagne crayeuse. Ils participeront aussi à la valorisation du patrimoine local en proposant des informations à la fois ludiques, pédagogiques et interactives.

De nombreuses contreparties seront proposées comme une balade en calèche, une visite d'une exploitation modèle en agro-écologie ou 2h de paddle sur la Marne.

L'association Symbiose, en bref

Créée en mars 2012, elle rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs) pour une gestion concertée de la biodiversité. Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. L'association réalise plusieurs aménagements propices à la biodiversité (haies, bosquets, bandes de luzerne non fauchées pour les pollinisateurs...). Certains d'entre eux sont observables sur la parcelle consacrée à la biodiversité à Berru. Un projet pédagogique dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable est aussi développé sur cette parcelle pour faire connaître le monde rural aux enfants.

Plus d'info sur : www.symbiose-biodiversite.com

Contacts :

Camille Monchy : 03 26 04 75 09

Benoît Collard : 06 12 30 12 33/03 26 60 22 87

contact@symbiose-biodiversite.com

L'association Symbiose reçoit le soutien financier de :



BERRU

Mieux comprendre le paysage

L'association Symbiose lance, à partir du 17 août, un financement participatif afin que soient installés, sur la parcelle pédagogique, des panneaux de lecture du paysage.

LES FAITS

► En février 2013 est créée la parcelle protégeant la biodiversité, grâce à l'association Symbiose, qui regroupe des acteurs du monde agricole, de la chasse et de la protection des oiseaux.

► Des lundi, le public pourra participer au financement de panneaux qui donneront explications et anecdotes sur le paysage, d'un point de vue historique, géologique, naturaliste.

Une exceptionnelle sur les plaines et monts de Champagne. La parcelle de 20 ares, entre plaine, monts et vignoble, offre de Berru et de ses alentours une vision panoramique. Sur cet emplacement, cédé par Vincent Godin, un agriculteur du village, ont été réalisés, en février 2013, des aménagements destinés à protéger la biodiversité. Haies, bosquets, bandes de luzerne non fauchées vont favoriser les insectes, les oiseaux, le petit gibier. C'est grâce à l'association Symbiose, en concertation avec les coopératives agricoles, les représentants des agriculteurs, des chasseurs et des protecteurs des oiseaux, que cette initiative a vu le jour.

Sur le terrain, où poussent des essences locales dûment étiquetées, en français et en latin, ont également fleuri des pancartes explicatives de la démarche et des espèces présentes, de leur utilité. Pour amplifier l'intérêt pédagogique, l'objectif est d'ajouter deux très grands panneaux, qui fourniront des explications à caractère historique, géologique, naturaliste. Ils évoqueront le village de Berru, l'évolution du paysage, la Grande Guerre... Des Q-R Codes permettront d'écouter en même temps des interviews de spécialistes sur chacun des aspects.

Pour pouvoir en assumer le coût,



Le projet vise à implanter deux grands panneaux destinés à mieux connaître les richesses de la Champagne crayeuse.

Des nouvelles de l'expérience à Beine-Nauroy

En juin 2014, Symbiose lançait une expérience concernant les insectes pollinisateurs, pour trois ans. Dans des parcelles de luzerne non fauchées, il s'agit d'observer la quantité d'abeilles (sauvages et domestiques), de mouches, de syrphes et de bourdons. Et de comparer avec le nombre d'individus présents dans le centre des parcelles, là où la luzerne est coupée.

La première salve de l'enquête révèle que les insectes sont massivement plus présents dans les parcelles non fauchées. Pour les abeilles, en revanche, la différence n'est pas, en 2014, significative. Ces résultats sont à comparer avec les conditions météo d'alors : la pluie, tombée en abondance au moment des récoltes de luzerne peut avoir eu des conséquences, tout comme le fait que les abeilles se sont tournées plus volontiers vers les jeunes luzernes (celles qui avaient été fauchées, donc). Car moins on fauche,



Des parcelles de luzerne n'ont pas été fauchées, pour observer l'impact sur les abeilles, entre autres. Archives Hervé Oudin

plus la parcelle se « salit », c'est-à-dire laisse place à davantage de plantes autres, telles que coquelicot, myosotis et même chardons.

Une autre façon de soutenir les actions de Symbiose

En faisant ses courses dans le magasin Nature et Découvertes, à Reims, on peut accepter d'arrondir la somme que l'on dépense. Il ne s'agit pas de se ruiner : on peut verser de 1 à 99 centimes maximum. Cet argent est reversé à Symbiose. La fondation de cette enseigne nationale a choisi, en Champagne-Ardenne, l'implication de l'association en faveur de la biodiversité, notamment par rapport à son projet de protection des abeilles à Beine-Nauroy.

d'environ 5 000 euros, Symbiose lance, à partir de lundi, un financement participatif, via une plateforme sensible aux projets liés à l'environnement. « C'est un lieu qui est appelé à accueillir toutes sortes de publics, soutient Alexis Leherle, animateur de Symbiose. Grâce à notre agrément auprès de l'académie, nous allons pouvoir faire visiter ce site aux écoliers de Berru, puis à beaucoup d'autres. » Vincent Godin, le donateur de la parcelle, insiste volontiers sur l'importance de mieux faire comprendre le monde rural aux jeunes générations et aux citoyens. « Le monde agricole est le premier acteur de la défense des territoires, et de la préservation de la faune et de la flore », commente le responsable de la commission aménagement au sein de la FDSEA, qui estime que cette parcelle est « une belle démarche d'ouverture à notre société ». Sa femme Catherine, tout aussi impliquée dans le projet, se réjouit qu'on transmette l'histoire de la Champagne crayeuse : « Les hommes passent mais les paysages, eux, demeurent et évoluent. »

ANNE DESPAGNE

► La campagne de financement se déroule du 17 août au 15 octobre via la plateforme mimosas.com



Communiqué de presse

Reims, le 17 août 2015

Campagne de financement participatif des panneaux de lecture du paysage : top départ !

L'association *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* lance une campagne de financement participatif pour la mise en place de deux panneaux de lecture du paysage de Champagne crayeuse à Berru, commune proche de Reims. Un moyen simple et instructif de valoriser les richesses locales.

Miimosa, un site dédié au financement participatif agricole

Pour mener à terme ce projet, Symbiose lance une campagne de financement participatif sur le site dédié aux projets agricoles : **miimosa.com**. Elle durera jusqu'au 15 octobre. Cette démarche permet d'impliquer un grand nombre de financeurs selon leurs moyens. Ainsi, chacun peut faire de ce projet son projet. Pour remercier les contributeurs, des contreparties sont proposées selon le montant des dons. Parmi celles-ci, la visite d'une miellerie, une journée en famille dans un Parc d'aventure ou encore une balade en calèche. Et les généreux contributeurs auront la satisfaction d'avoir participé à l'implantation d'un aménagement pédagogique interactif unique !

Des panneaux de lecture du paysage ludiques et innovants

« Contrairement aux apparences, le paysage de Champagne crayeuse a du relief », c'est le type d'informations que l'association veut transmettre à travers ces deux panneaux de lecture du paysage implantés au cœur de son parcours découverte de la biodiversité à Berru. Leur livraison est prévue courant 2016. Ils complètent les aménagements dédiés à la biodiversité en proposant une aide à la compréhension du paysage de Champagne crayeuse et de son histoire. La variété et la diversité des informations disponibles sur les panneaux permettent au grand public de comprendre le paysage dans toutes ses dimensions : géologique, écologique, économique et historique.

L'association Symbiose, en bref

Créée en mars 2012, elle rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs) pour une gestion concertée de la biodiversité. Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. L'association réalise plusieurs aménagements propices à la biodiversité (haies, bosquets, bandes de luzerne non fauchées pour les pollinisateurs...). Certains d'entre eux sont observables sur la parcelle consacrée à la biodiversité à Berru. Un projet pédagogique dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable est aussi développé sur cette parcelle pour faire connaître le monde rural aux enfants.

Plus d'info sur : www.symbiose-biodiversite.com

Contacts :

Camille Monchy : 03 26 04 75 09

Benoît Collard : 06 12 30 12 33/03 26 60 22 87

contact@symbiose-biodiversite.com

L'association Symbiose reçoit le soutien financier de :





Communiqué de presse

Reims, le 24 août 2015

Mise en place des premiers panneaux de lecture du paysage en Champagne crayeuse

L'association *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* met en place deux panneaux de lecture du paysage de Champagne crayeuse à Berru, commune proche de Reims. Un moyen de mettre en lumière le patrimoine local et de lutter contre les *a priori* : le paysage de Champagne n'est ni plat ni uniforme.

Symbiose innove avec son projet de panneaux de lecture du paysage

C'est une première dans la Marne : des panneaux de lecture du paysage interactifs seront bientôt installés sur le parcours Biodiversité de Berru, créé par l'association en 2013. Un beau projet, porté par l'association Symbiose, qui aborde des sujets variés (viticulture, agriculture, géologie...) au regard des éléments du paysage visibles de la parcelle (Mont de Berru, plaine crayeuse, coteaux viticoles...). Les panneaux, comme l'ensemble du parcours, seront consultables par tous, c'est pourquoi les informations qu'ils regroupent sont variées. Ainsi, chacun est susceptible d'y trouver son compte.

Le financement participatif : fédérateur et rémunérateur

Pour l'accompagner dans ce projet, l'association a choisi le site **miimosa.com** afin de lancer une campagne de financement participatif qui durera jusqu'au 15 octobre. Créé en octobre 2014, ce site est le premier à organiser des financements participatifs entièrement dédiés au monde agricole. Ce projet est aussi une première pour Miimosa, qui n'a pas encore soutenu de projets dans la Marne.

L'association Symbiose, en bref

Créée en mars 2012, elle rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs) pour une gestion concertée de la biodiversité. Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. L'association réalise plusieurs aménagements propices à la biodiversité (haies, bosquets, bandes de luzerne non fauchées pour les pollinisateurs...). Certains d'entre eux sont observables sur la parcelle consacrée à la biodiversité à Berru. Un projet pédagogique dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable est aussi développé sur cette parcelle pour faire connaître le monde rural aux enfants.

Plus d'info sur : www.symbiose-biodiversite.com

Contacts :

Camille Monchy : 03 26 04 75 09

Benoît Collard : 06 12 30 12 33/03 26 60 22 87

contact@symbiose-biodiversite.com

L'association Symbiose reçoit le soutien financier de :



Biodiversité

Symbiose lance une campagne de financement participatif

C'est une première dans la Marne : des panneaux de lecture du paysage interactifs seront bientôt installés sur le parcours Biodiversité de Berru, créé par Symbiose en 2013, une association qui rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs) pour une gestion concertée de la biodiversité. Ce projet abordera des sujets variés (viticulture, agriculture, géologie...) avec des panneaux, comme l'ensemble du parcours, qui seront consultables par tous. Pour l'accompagner, l'association a choisi le site miimosa.com afin de lancer une campagne de financement participatif qui durera jusqu'au 15 octobre. Plus d'info sur : www.symbiose-biodiversite.com



L'association Symbiose agit depuis 2012 en faveur de la biodiversité. © DR

J.D

L'Hebdo du Vendredi de Reims du 28 août 2015

VENDREDI 28 AOÛT 2015 - LA MARNE AGRICOLE

35

AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITE Pour expliquer et valoriser le paysage de Champagne crayeuse, l'association Symbiose crée deux panneaux de lecture du paysage à Berru. Afin de récolter des fonds et de fédérer tous les acteurs du territoire autour de ce projet, une campagne de financement participatif a été lancée.

Financement participatif des panneaux de lecture du paysage

L'association Symbiose démarre une campagne de financement participatif pour la mise en place de deux panneaux de lecture du paysage au cœur du parcours découverte de la biodiversité à Berru. Ils complètent les aménagements dédiés à la biodiversité en proposant une aide à la compréhension du paysage de Champagne crayeuse et de son histoire.

Une richesse paysagère souvent méconnue

Au premier abord, le paysage visible de la parcelle de Berru paraît plat et monotone. C'est d'ailleurs le reproche qui est généralement fait au paysage de Champagne. Or, en se penchant plus en détail sur ce qu'on voit, il n'en est rien. Il y a plusieurs entités paysagères mêlées telles que les monts (de Berru, de Champagne), les vignobles et la plaine crayeuse recouverte de cultures variées. Le but de ces panneaux est de mettre en relief cette diversité et de lutter



L'association Symbiose améliore son site dédié à la biodiversité avec ces deux panneaux de lecture du paysage.

contre les idées reçues afin de (re)découvrir les richesses qui nous entourent.

Un aménagement interactif et pédagogique

Les deux panneaux de lecture fournissent des informations variées (faits historiques, sites remarquables, anecdotes...) adaptées à tous les publics ; chacun pourra ainsi trouver les renseignements qui l'inté-

ressent. Pour aller plus loin, les panneaux disposent de QR codes qui renvoient à des interviews de spécialistes sur leur sujet de prédilection (biodiversité, géologie, agriculture, viticulture...).

Miimosa, un site dédié au financement participatif agricole

Pour faire aboutir ce projet, Symbiose lance une campagne

de financement participatif sur le site miimosa.com. L'association met toutes les chances de son côté en proposant son projet sur le premier site de financement participatif consacré uniquement à l'agriculture et l'alimentation. Créé en octobre 2014, ce site est simple d'utilisation et visuellement attractif. Il offre la possibilité au grand public de soutenir financièrement et collectivement les projets qui l'intéressent.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Casque de type Berru.

■ Un casque celtique datant de 375 avant J.C. et appelé « casque de type Berru » a été retrouvé sur le Mont de Berru.

Ainsi, chacun peut devenir un mécène selon ses moyens et faire de ce projet son projet. L'association Symbiose reçoit le soutien financier pour l'ensemble de son projet du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, de l'Europe (FEADER) et de la Chambre d'Agriculture de la Marne.

Camille Monchy
Symbiose



Symbiose, une association verte aux multiples compétences



Initiée par le FDSCA, cette opération, qui regroupe des acteurs ruraux adhérents sur 25 communes à l'est de Meuse.

Elle rassemble les acteurs de la région pour la gestion de la biodiversité (chercheurs, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, artisans).

L'association Symbiose se présente comme une force de propositions et engage des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités du territoire.

Elle agit dans son action les espaces naturels, cultivés et urbanisés.

EXPÉRIMENTER

Acquiescer des réflexions scientifiques et agronomiques :

- La mise en place de nouvelles pratiques (travaux raisonnés des bords de chemins, fauche différenciée de bordes de haies, ...) et d'aménagements (haies, bandes enherbées, buissons, ...).
- Le suivi d'indicateurs (coléoptères, abeilles, fleurs, faune sauvage, oiseaux de cultures...).



ACCOMPAGNER

Proposer aux agriculteurs, collectivités, propriétaires fonciers, entreprises, des actions et aménagements adaptés afin d'assurer le développement durable en alliant performances économiques et performances environnementales.

COMMUNIQUER

- La création de supports d'information.
- La participation à des événements professionnels et grand public (foires, salons, colloques...).
- L'intervention dans les établissements scolaires.



LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE PRÉSERVE
LE PATRIMOINE NATUREL COMMUN,
ELLE CONSERVE ET AMÉNAGE
UN CADRE DE VIE HARMONIEUX.

LA BIODIVERSITÉ, AFFAIRE DE TOUS



AGRICULTEURS

- Les insectes auxiliaires aident à protéger les cultures.
- La biodiversité du sol a un rôle primordial dans la structuration, la fertilisation et la formation des sols.
- 70 % des espèces cultivées dépendent ou bénéficient de l'activité des pollinisateurs.

APICULTEURS

- La biodiversité favorise les ressources mellifères.

CITOYENS

- La diversité biologique préserve le patrimoine naturel commun.
- Elle contribue et aménage un cadre de vie harmonieux.
- Elle développe l'image locale.

CHASSEURS

- La biodiversité permet de maintenir une population de perdrix et faibles sans faibles.
- Elle favorise un paysage vivant.





Communiqué de presse

Une rencontre entre acteurs agissant au profit de territoires de biodiversité

Elle n'a que 3 ans et est déjà citée en référence pour les projets biodiversité menés à l'échelle de territoire.

L'association Symbiose, pour des paysages de biodiversité (1) a accueilli vendredi 18 septembre des membres de l'association Chaumot Environnement basée dans l'Yonne (2).

C'est sur une exploitation agricole de Somme Tourbe puis sur la commune de Tilloy Bellay, que l'association Symbiose a présenté des actions en faveur de la biodiversité efficaces, collectives, pérennes et ce à l'échelle d'un territoire.

Confrontés aux problématiques de la qualité de l'eau et de protection du corridor biodiversité (3) reliant le pays d'Othe (Villeneuve-sur-Yonne) au Gâtinais (Vernoy, Savigny sur Clairis), c'est-à-dire une douzaine de communes autour de la commune de Villeneuve-sur-Yonne, les membres de Chaumot Environnement sont venus étudier et s'inspirer des expériences réussies menées dans la Marne par un collectif d'acteurs.

Cette rencontre a également été l'occasion d'échanges très pragmatiques sur les réflexions menées par le monde agricole et intégrant les particularités locales, sur les moyens d'action qui peuvent être déployés et sur les aménagements mis en place. Des exploitants, engagés dans Symbiose, ont montré que les actions biodiversité, simples, reproductibles qu'ils réalisent à l'échelle de leur exploitation et plus largement à l'échelle de leur commune permettant ainsi de constituer de véritable trames vertes ou corridors écologiques.

Quelques exemples d'actions biodiversité à mener : la gestion différenciée des **bords de chemin** ou encore le travail sur les bords de champs, toutes deux favorables au développement d'auxiliaires de culture (prédateurs naturels des ravageurs). La mise en place de **bandes tampon bouchon**, de haies, de bandes enherbées ont été également testées et s'avèrent bénéfiques pour la biodiversité, tout en ayant un impact économique réduit pour l'exploitant.

Lors de cette journée d'échanges Claire Tutenuit, Déléguée générale de l'association Entreprises pour l'environnement (4) s'est jointe au groupe pour apprécier la manière dont les exploitants appréhendent, au-delà des approches réglementaires, de façon proactive la question de la biodiversité ce qui est le plus efficace.

L'association Symbiose, unique de par son organisation, attire de plus en plus d'associations à vocation environnementale, par sa capacité à rassembler une grande diversité d'acteurs et à s'appuyer sur les compétences des collaborateurs des membres pour mettre en œuvre des projets. Les projets présentés lors de cette journée ont reçu l'appui de la Chambre d'agriculture de la Marne, du Réseau Biodiversité pour les Abeilles, de la Fédération Régionale des Chasseurs, de la FDSEA 51, ainsi que du département Développement Durable de BASF France.

ENVIRONNEMENT Symbiose a réuni plusieurs acteurs sensibles aux problématiques environnementales vendredi 18 septembre, à Somme-Tourbe. L'occasion d'échanger sur les idées et savoir-faire de chacun.

Quand Symbiose devient une source d'inspiration

Vendredi 18 septembre, à Somme-Tourbe, se sont regroupés les membres des associations à vocation environnementale Symbiose, pour des paysages de biodiversité et Chaumot Environnement.

L'association Chaumot Environnement, basée dans le département de l'Yonne et regroupant principalement des agriculteurs locaux, a souhaité rencontrer Symbiose pour échanger sur les multiples actions menées par l'association à l'échelle de l'exploitation et du territoire, ainsi que sur les méthodes permettant de les reproduire sur leur département.

Confrontés aux problématiques de la qualité de l'eau et de protection du corridor biodiversité reliant le pays d'Othe (Ville-neuve-sur-Yonne) au Gâtinais (Vernoy, Savigny-sur-Clairis), c'est-à-dire une douzaine de communes autour de Ville-neuve-sur-Yonne, les membres de Chaumot Environnement sont venus étudier et s'inspirer des expériences réussies menées dans la Marne par un collectif d'acteurs.

Cette démarche de rencontre participe à la volonté de Symbiose de tester la reproductibilité des actions sur des territoires aux problématiques différentes. Elle démontre aussi sa capacité à rayonner au-delà des frontières de la région Champagne-Ardenne.

Lors de cette journée d'échanges, Claire Tutenuit, déléguée générale de l'association Entreprises pour l'environnement*, s'est jointe au groupe pour apprécier la manière dont les exploitants appréhendent, au-delà des approches réglementaires, de façon proactive la question de la biodiversité.

Une visite de terrain pour illustrer les actions de Symbiose

Benoît Collard, secrétaire général de l'association et exploitant à Somme-Tourbe, a montré le type d'aménagements qu'il a réalisés à l'échelle de son exploitation pour



Les bouchons de végétation sur bande enherbée entre 2 cultures favorisent la préservation de la biodiversité.

favoriser la biodiversité. Par exemple, entre deux champs, il a laissé une bande enherbée parsemée de bouchons. Ces buissons sont agrémentés de poteaux en bois pour permettre aux rapaces de se poser et de chasser les rongeurs pouvant poser problème dans les cultures s'ils sont en surnombre.

La visite s'est poursuivie sur la commune de Tilloy-et-Bellay sur laquelle des exploitants, engagés dans Symbiose, ont montré que des actions biodiversité, simples, en s'appuyant sur des éléments existants, pouvaient être menées à l'échelle de leur commune, permettant ainsi de constituer de véritables trames vertes ou corridors écologiques.

Les projets présentés lors de cette journée ont reçu l'appui de la Chambre d'agriculture de la Marne, du Réseau biodiversité pour les abeilles, de la Fédération régionale des chasseurs, de la FDSEA 51, ainsi que du département Développement durable de BASF France.

Par le nombre et l'ampleur des projets menés, Symbiose s'impose comme une référence nationale dans le domaine de la biodiversité.

Camille Monchy
Symbiose



La visite de terrain a permis à chacun de partager son expérience et son point de vue sur les divers sujets abordés.

**VÉHICULES
DISPONIBLES DE SUITE !**


TOYOTA

 TOUJOURS
MIEUX
TOUJOURS
PLUS LOIN

TOYOTA Hilux

LE PICK-UP LE PLUS SOLIDE !

**FACTURATION
2015**



**ATTENTION
QUANTITÉ
LIMITÉE !**

2 MOTORISATIONS DIESEL 144 CHET 171 CH** • TRANSMISSION 2UD ET 4UD* • CHARGE JUSQU'À 1050 KG** • CAPACITÉ DE REMORQUAGE 2800 KG*



HILUX CHASSIS CABINE



HILUX SIMPLE CABINE



HILUX XTRA CABINE



HILUX DOUBLE CABINE

Consommations L/100 km (Normes CE) : cycle urbain/extra-urbain/mixte de 8,7/6,5/7,3 à 10,9/7,3/8,6. Émissions de CO2 (Normes CE) : cycle mixte de 192 à 227g/km (E à F).

Renseignements en concession

REY S.A.S.
ZAC du Mont Michaud
ST MEMMIE/CHÂLONS
Tél. : 03 26 70 41 13

T.T.R. automobiles
ZAC Val de Champagne
EPERNAY
Tél. : 03 26 56 93 30

Cité de l'Automobile - ZAC La Croix Blandin
REIMS
Tél. : 03 26 09 42 42

*l'association française Entreprises pour l'Environnement, EpE, créée en 1992, regroupe une quarantaine de grandes entreprises françaises et internationales issues de tous les secteurs de l'économie qui veulent mieux prendre en compte l'environnement dans leurs décisions stratégiques et dans leur gestion courante.

L'association Symbiose reçoit le soutien financier pour l'ensemble de son projet du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, de l'Europe (Feader), de la Chambre d'Agriculture de la Marne.

DYNAMIQUE PROJET Réunion de lancement pour le « club abeilles » de Dynamique Projets ; une quinzaine d'agriculteurs étaient présents pour l'occasion !

Quand apiculture et agriculture parlent le même langage

Novices en la matière ou passionnés d'apiculture, les profils étaient différents, mais tous avec la même envie de « parler abeilles ». Bien souvent, les agriculteurs sont montrés du doigt, on parle « d'agriculteurs pollueurs », ne tenant pas compte de la biodiversité et des insectes pollinisateurs tels que les abeilles. Cependant, les chiffres marnais parlent d'eux même, et c'est dans notre département que les abeilles se portent le mieux.

Parce qu'il n'est parfois pas toujours évident de se lancer seul dans l'apiculture, le club abeilles a été créé cette année. Rencontres avec des professionnels, visites ou encore partages d'expériences, l'objectif est d'accompagner les agriculteurs dans leurs réflexions et ainsi les aider à concrétiser leurs projets apicoles.

Afin de pouvoir donner une vision d'ensemble des différents acteurs possible dont on peut s'entourer, des intervenants de qualité étaient conviés à cette première réunion.

Partir sur de bonnes bases

« Lorsque l'on veut se lancer, il est nécessaire de se former pour ainsi partir sur de bonnes bases ». Jean Claude Precheur, responsable du rucher école de Moiremont, a eu la gentillesse d'ouvrir pour l'année prochaine une classe dédiée aux membres du club apiculture ! Cinq demi-journées d'initiation sont ainsi prévues en 2016 pour ces agriculteurs futurs apiculteurs.



Se diversifier en apiculture : pourquoi pas ?

Apiluz

Mis en place par Symbiose, le projet Apiluz (lire l'article ci-dessous) termine sa deuxième année d'expérimentation sur le rôle des bandes de luzernes pour la ressource alimentaire des insectes pollinisateurs. Benoît Collard, agriculteur marnais qui a participé au projet, est venu nous en dire un peu plus sur le sujet. « La ressource principale en Champagne pour les abeilles est la luzerne, l'idée est de créer un dialogue entre apiculteurs et apiculteurs ».

Abeilles et rendements

De son côté, Marc Alavoine, responsable chez Syngenta, nous a présenté ses recherches sur l'intérêt des abeilles dans la pollinisation ainsi que sur l'augmentation des rendements en colza. « En multiplication, la culture de colza est complètement tributaire des insectes, il y a donc nécessité d'un travail collaboratif entre agriculteurs et pollinisateurs ». L'étude a montré qu'il fallait environ 4 ruches par hectares pour une pollinisation opti-

male. Les résultats révèlent une augmentation du rendement de +12 % sur les 30 premiers mètres aux abords des ruches, en comparaison avec les rendements à 530 mètres.

Du matériel local et solidaire

Depuis un peu plus d'un an, Sylvain Henry, responsable de l'ESAT de Meix-tiercelin, a remis en marche l'atelier de menuiserie permettant aux travailleurs handicapés de confectionner des ruches. « Nous avons récemment mis en place une miellerie afin d'extraire et de conditionner le miel provenant de nos ruches. Nous envisageons de proposer ce service pour les petits apiculteurs ou ceux qui viennent de se lancer ».

Les pistes pour demain

Techniques apicoles, débouchés possibles pour les produits de la ruche, modélisation économique ou encore communication sur la complémentarité agriculture/apiculture, de nombreux thèmes seront étudiés en 2016 afin d'ap-

porter des billes aux « juniors », et conforter les « experts » dans leurs choix.

La diversification en apiculture : pourquoi pas vous ? N'hésitez

pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre !

Léa Thomas
Dynamique Projets

PAROLES D'AGRICULTEURS

Sylvain Quinon, agriculteur à Pringy

« Je souhaite me familiariser avec le monde de l'apiculture afin de pouvoir me lancer en tant qu'amateur. Cette diversification permet pour moi de faire un lien avec l'environnement. Faire partie du club abeilles est intéressant et me permettra de découvrir les différents acteurs, les phases administratives et techniques, mais aussi d'échanger avec les autres membres du club sur leurs expériences ».

Christophe Goulin, agriculteur et viticulteur à Sacy

« J'ai actuellement deux ruches mais qui sont vides pour le moment. Mon objectif est bien sûr de les remplir, et d'en augmenter le nombre pour en avoir à terme une dizaine. Je veux montrer qu'on peut être agriculteur et apiculteur sans que cela pose de souci. Cette première réunion du club abeilles a permis de bien débroussailler les premières questions que l'on se pose. Rencontrer d'autres agriculteurs/apiculteurs, échanger avec eux sur leur parcours, ce qui fonctionne bien et moins bien, permettra d'aider à construire mon projet ».

Mickaël Jacquemin, agriculteur à Lignon et parrain du « club abeilles »

« Les élus de la FDSEA sont là pour représenter et défendre tous les agriculteurs de notre département. Votre FDSEA a également choisi de se positionner sur des stratégies de développement et de projet pour l'agriculture Marnaise. L'apiculture nous semble être une piste intéressante de développement et de diversification, même si la communication qui tourne autour de l'abeille peut parfois inquiéter pour l'avenir. L'histoire nous a déjà montré qu'il faut se méfier des mauvaises images et des aprioris, surtout lorsqu'ils sont relayés par les médias ! Cette 1ère rencontre fut très prometteuse. Ce club reste ouvert, n'hésitez pas à venir découvrir nos travaux ! ».

POLLINISATION Le projet Apiluz termine sa deuxième année d'expérimentation sur le rôle des bandes de luzernes pour la ressource alimentaire des insectes pollinisateurs.

Apiluz, quand la luzerne fait le bonheur des abeilles

L'association Symbiose a débuté le projet Apiluz en juin 2014 sur Beine-Nauroy en partenariat avec les agriculteurs de la commune, les deux coopératives de déshydratation du secteur (Luzéal, Puisieux) et le Réseau Biodiversité pour les Abeilles. L'objectif de ce projet est de mesurer l'intérêt des bandes de luzerne non-fauchées comme ressource alimentaire pour les abeilles domestiques et les autres pollinisateurs.

La première année d'expérimentation, en 2014, apportait déjà des premiers résultats intéressants, démontrant ainsi l'intérêt de la bande non fauchée pour les abeilles en début de saison (juin/



La luzerne, une ressource précieuse pour l'alimentation des abeilles pourquoi pas ?

début juillet) et en fin de saison (septembre). Les pollinisateurs

sauvages (papillons, bourbons, abeilles sauvages, syrphes, mouches) semblent trouver un intérêt pour la bande pendant toute la saison. Par contre, la mise en place de ces bandes, sur les bordures de la parcelle, a entraîné un salissement plus important qu'à l'intérieur de la parcelle. Ceci peut être expliqué par l'allongement du cycle de production de 40 jours dans la bande non-fauchée. Ce point négatif a été géré en deuxième année, en ne mettant jamais une bande en bordure de parcelle et en la décalant à chaque coupe pour éviter qu'elle ne revienne au même endroit au cours de la saison.

Pour 2015, les observations réalisées confirment ces premiers

résultats : fort intérêt de la bande en début de saison. Pour la coupe de juillet, la bande non-fauchée perd de son intérêt au profit du centre de la parcelle qui arrive en floraison avec un stade plus jeune. Ce résultat est à mettre en parallèle avec les conditions climatiques très chaudes de juillet 2015 et qui ont permis aux luzernes de fleurir beaucoup plus vite. Pour la production de miel, l'année a montré des records.

L'arrondi finance des projets avec quelques centimes

Le projet Apiluz a été retenu par la fondation Nature & Découvertes pour bénéficier du pro-

gramme de l'Arrondi dans son magasin de Reims. De mars à fin août, tous les clients de l'enseigne se sont vus proposer la possibilité d'arrondir leurs achats à l'euro supérieur et ainsi faire un don à l'association Symbiose pour le projet Apiluz de 1 à 99 centimes. Ainsi, c'est environ 12 000 dons qui ont permis de récolter près de 2 500 € au profit de ce projet, ce qui place le projet dans les 5 meilleurs résultats de toutes les enseignes Nature & Découvertes.

Alexis Leherle
Symbiose

Annexe 2 Newsletter, un outil de mise en réseau

Contenu des Newsletters publiées en 2015, l'ensemble des Newsletters est disponible sur le site www.symbiose-biodiversite.com :

N°9 - Mars 2015

Edito :	Territoire , par Benoît Collard, Secrétaire général Symbiose
L'actualité de l'association :	• Symbiose agréée par l'académie • Le projet « Apiluz » retenue par nature & découverte pour le programme de l'ARRONDI • Apiluz - Les résultats de la première année d'expérimentation sont disponibles • Les élèves de la MFR plantent une haie pour découvrir la biodiversité • Réunions Luzéal • Participation de Symbiose à la conférence de Nuffield
La biodiversité en Champagne-Ardenne :	Porter un autre regard sur la biodiversité typique du bâti rural (Partie n°2) - Quelques espèces emblématiques...
L'agenda	

N°10 – Juillet 2015

Edito :	Le busard cendré pour exemple de partenariat gagnant-gagnant , par Etienne Clément, Président de la LPO Champagne Ardenne
L'actualité de l'association :	• La biodiversité un sujet qui fédère • Symbiose présent à « Chasse et Terroir en fête » • Symbiose va à la rencontre des agriculteurs lors des tours de plaines • Le projet Apiluz continue son envol • Une délégation européenne de BASF vient à la rencontre de Symbiose
La biodiversité en Champagne-Ardenne :	Drôles de bestioles... observations insolites et anecdotes originales

N°11 – Novembre 2015

Edito :	Quand les idées viennent du terrain , par Jean-Baptiste Prévost, représentant Jeunes Agriculteurs Champagne-Ardenne
L'actualité de l'association :	• Apiluz, quand la luzerne fait le bonheur des abeilles • Un succès pour l'arrondi pour le projet Apiluz • Quand Symbiose devient une source d'inspiration • Faisons une fleur aux abeilles !
La biodiversité en Champagne-Ardenne :	Le Membracide bison ou Cicadelle bubale (Stictocephala bisonia)
La parole aux membres de l'association	La boîte à outils des agriculteurs : une plateforme internet pour réfléchir, échanger et progresser